



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grésy-sur-Aix, dûment convoqué, s'est réuni publiquement en session ordinaire, en Marie - salon d'honneur, sous la présidence de M. Florian MAITRE, Maire.

Il s'assure que le quorum est atteint puis il déclare la séance ouverte et désigne le secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 26

Date de convocation du Conseil municipal : 21 avril 2023

Présents : Mmes & MM. Chantal ARNAUD, Eric BERLENGUER, Zélie BLANC, Patrice BONNEFOY, Gino CICCARONE, Lionel DARBON, Magali DELOCHE, Marie-Madeleine DURAND, Patrick FRIZON, Chrystel GILLI-TROQUIER, Laurence JALABERT, Serge LODIER, Florian MAITRE, Estelle MAZZOLENI, Hervé PALIN, Colette PIGNIER, Patrick POURCHASSE, Eric REY, Manuel REYNAERT, Malika TREMBLAY et Antoinetta VIRET.

Excusés avec pouvoir : Mmes et MM. Anne-Laure BOMPAS, Corinne MONBEIG, Jean-Luc CHARPENTIER, Florian CHOULET, Mathias REUSS, donnent respectivement pouvoir à Zélie BLANC, Colette PIGNIER, Patrick FRIZON, Florian MAITRE et Lionel DARBON.

Excusé(s) : Mme Anne-Marie GAZZOTI-PISTONE

Secrétaire de séance : M. Patrice BONNEFOY

Délibération 2023-44 : Création d'une médiathèque - Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (Mme TROQUIER-GILLI)

Dans le cadre de sa politique culturelle, au terme de l'étude de positionnement menée en 2021, la Commune projette la création d'un tiers lieu organisé autour d'une médiathèque.

Ce projet répond également aux orientations nationales en termes de lecture publique, et au contrôle scientifique et technique de l'Etat à travers l'établissement d'un Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES).

En tant que document de politique publique, le PCSES détermine les objectifs du service de lecture publique sur son territoire pour les 3 à 5 ans à venir.

Rédigé en concertation avec l'équipe de la bibliothèque et les acteurs du territoire tels que Savoie Mont Blanc et Savoie Biblio, ainsi qu'avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le PCSES s'articule autour de 4 grands axes :

- culturel : prise en compte de la diversité des modes d'expression culturelle,
- scientifique : participation à des réseaux et développement des activités scientifiques, par le lien aux partenaires locaux et nationaux,
- éducatif : accessibilité de l'information et de la connaissance en lien avec les acteurs de l'éducation, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'enseignement supérieur et continu,
- social : actions en concertation avec les acteurs sociaux et sociaux-culturels, selon l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2022.

Le PCSES permet ainsi de porter une vision d'avenir de la lecture et de la culture, à travers le projet de médiathèque du XXIème siècle à Grésy-sur-Aix, et ses principaux objectifs :

- Positionner la médiathèque au sein de la politique culturelle communale et supra communale,
- Envisager la médiathèque comme outil de développement culturel de son territoire,
- Placer l'équipe de la médiathèque dans une démarche de projet,
- Partager les enjeux et les projets du territoire afin de fédérer l'ensemble des partenaires.

A noter que le document soumis au Conseil Municipal constitue une version première dont la vocation est d'évoluer en lien avec les partenaires concernés, pour mieux préciser le projet de service culturel en cours d'élaboration, recouvrant les missions relatives à la lecture publique ainsi que l'animation et la vie associative.

Pour mémoire, le plan de financement propre à la médiathèque est le suivant :

SURFACES UTILE en m²

A-Total bâtiment Tiers lieu	1
	151
B-Médiathèque	330
C-Locaux communs	345
D-Locaux communs proratisés à 33%	114
Clé de répartition = (B+D)/A	39%

Dépenses	€ HT	Recettes	€	% du HT
Etudes AMO Politique culturelle	9 853 €	EUROPE - FEDER	633 070 €	32,80 %
Etudes AMO Concours	34 262 €	DRAC - DGD	778 531 €	40,34 %
Etude MOE	172 598 €	REGION - Contrat Région	100 269 €	5,20 %
Autres frais techniques	13 192 €	ADEME Fonds chaleur	15 426 €	0,80 %
Travaux	1 495 165 €	Autofinancement	402 773 €	20,87 %
Equipements matériels et immatériels	200 000 €			
Frais de déménagement des collections	5 000 €			
TOTAL DEPENSES	1 930 069 €	TOTAL RECETTES	1 930 069 €	

Vu l'ordonnance 2017-650 du 27 avril 2017 modifiant le livre III du Code du patrimoine,
Vu le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social,
Vu l'avant-projet détaillé du projet de tiers lieu comprenant la médiathèque, et le permis de construire déposé en date du 28 mars 2023,
Considérant son caractère évolutif en lien avec le projet de service culturel,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, :

- **approuver le projet de médiathèque au sein du tiers lieu conformément à l'avant-projet détaillé en pièce jointe,**
- **approuver le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social présenté en pièce jointe,**
- **approuver le plan de financement propre à la médiathèque présenté ci-dessus,**
- **autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce projet, notamment les demandes de subvention afférentes auprès de tout financeur.**

Fait à Grésy-sur-Aix, le 4 mai 2023

Le Maire,
Florian MAITRE

A blue ink signature of Florian MAITRE is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX' around the top edge, 'Savoie' at the bottom, and a central emblem featuring a mountain landscape with a building and a tree.

Le secrétaire de séance,
Patrice BONNEFOY

A black ink signature of Patrice BONNEFOY, consisting of several fluid, overlapping strokes.



Bibliothèque municipale de Grésy-sur-Aix

Projet culturel scientifique éducatif et social

2023-2028

Avril 2022

bibliotheque@gresy-sur-aix.fr

04 79 34 05 21

Beatrice GELLOZ

De: Laurent MARLOT
Envoyé: jeudi 4 mai 2023 12:37
À: Claire PRABEL
Cc: 'Benoit Feauveaux'; Beatrice GELLOZ; Bruno MENAGE; Emmanuel DUMAZ; Florian MAITRE
Objet: RE: TR: RE: VENTE Consorts MAGNIN et BLAT / ANDRÉ et CHICHEPORTICHE (Me JOURDIN) (24/04/2023)
Pièces jointes: TR: RE: VENTE Consorts MAGNIN et BLAT / ANDRÉ et CHICHEPORTICHE (Me JOURDIN); DEL2022-82 - servitude Tour Magnin.pdf
Importance: Haute

Bonjour,
Madame GELLOZ revient vers vous dès possible pour confirmer ce rdv et le signataire.
Voici la délibération prise en septembre 2022. Les conditions attendues demeurent les mêmes.
Cordialement,



 **MARLOT Laurent**
Directeur Général des Services
 l.marlot@gresy-sur-aix.fr
 04.79.34.83.31 / 06.81.67.12.29
 www.gresy-sur-aix.fr

Commune de Grésy-sur-Aix
1 place de la mairie
73100 Grésy-sur-Aix
04 79 34 80 50
accueil@gresy-sur-aix.fr
 Grésy-sur-Aix

De : Claire PRABEL <claire.prabel.73012@notaires.fr>

Envoyé : jeudi 4 mai 2023 12:02

À : Laurent MARLOT <l.marlot@gresy-sur-aix.fr>

Cc : 'Benoit Feauveaux' <feauveaux.benoit@notaires.fr>

Objet : TR: TR: RE: VENTE Consorts MAGNIN et BLAT / ANDRÉ et CHICHEPORTICHE (Me JOURDIN) (24/04/2023)

Monsieur,

Je reviens vers vous dans le cadre du dossier susvisé et fais suite à mon mail du 24 avril 2023 retsé, sauf erreur de ma part, sans réponse.

Le rdv de signature de principe a été décalé en l'étude de Me FEAUVEAUX, pour le mercredi 17 mai 2023, à 11h00. Cette date et cet horaire vous conviendraient ils ?

Pourriez-vous, svp, me faire parvenir la délibération avec le dernier texte de la servitude avec pouvoir au profit de plusieurs personnes, avec faculté d'agir ensemble ou séparément (afin de palier à l'absence éventuelle du Maire lors de la signature) ? cf mon mail du 24 février 2023

Pourriez-vous, svp, m'indiquer qui représentera la mairie pour la signature de la servitude ?

Vous souhaitant bonne réception des présentes et restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,



Bibliothèque municipale de Grésy-sur-Aix

Projet culturel scientifique éducatif et social

2023-2028

Avril 2022

bibliotheque@gresy-sur-aix.fr

04 79 34 05 21

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
A – DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT	3
1. La bibliothèque sur son territoire	3
2. La bibliothèque actuelle	12
3. Forces et faiblesses	20
B – LE PROJET	21
1. Présentation du projet.....	21
2. Les objectifs de la future médiathèque.....	21
3. Les moyens mis en œuvre	23
CONCLUSION	34
Annexe - Plans de la médiathèque, au sein du tiers lieu	35

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet de nouvelle médiathèque porté par la commune de Grésy-sur-Aix, proposer à la collectivité un projet culturel scientifique éducatif et social permettra de décliner et de préciser les orientations à suivre pour la mise en place et la réussite du projet. Ce PSCES aura donc valeur de première feuille de route fédératrice pour la collectivité, pour l'équipe de la bibliothèque ainsi que pour ses partenaires. Il pourra être exploité comme document support pour la poursuite du projet ainsi que l'évolution de l'offre de lecture publique pour les cinq prochaines années.

A – DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

1. La bibliothèque sur son territoire

a. Caractéristiques socio-économiques de la commune



Carte de l'agglomération Grand Lac et emplacement de Grésy-sur-Aix (en rouge)

La commune de Grésy-sur-Aix est située dans le département de la Savoie (73), à proximité d'Aix-les-Bains. Sa population est de 4 701 habitants (recensée en 2020).

Grésy-sur-Aix se situe au cœur d'un bassin de vie qui s'étend de Chambéry à Annecy.

Sa position centrale au cœur de l'agglomération « Grand Lac », comprenant 28 communes, lui permet de nouer des relations très étroites avec Aix-les-Bains, ville centre de l'agglomération, et cela dans de nombreux domaines.

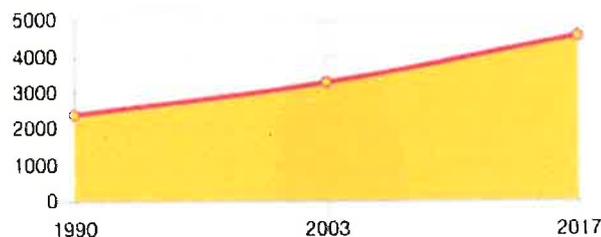
Grésy-sur-Aix jouit d'un cadre de vie privilégié empreint de ruralité (53 % du territoire) et de naturalité (18 % du territoire).

• Démographie et flux de population :

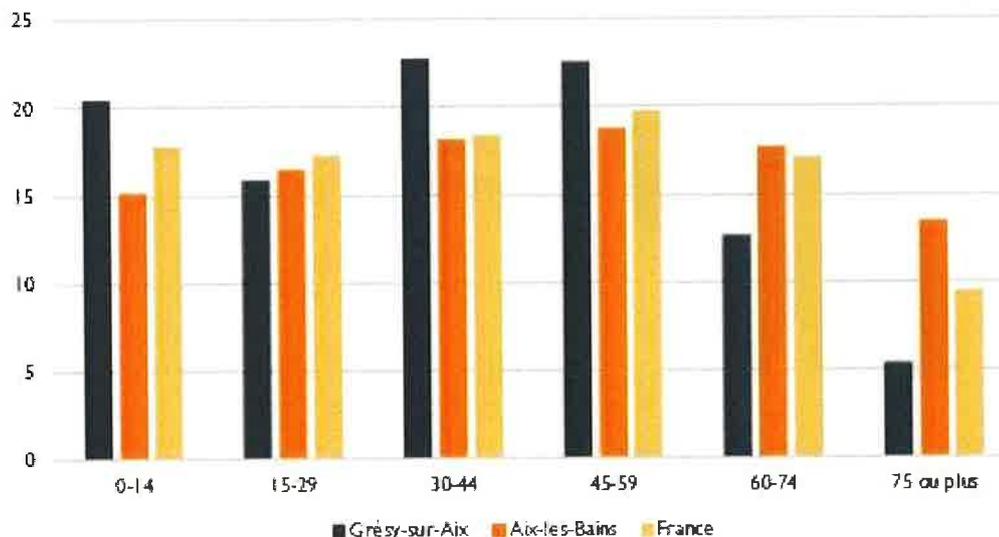
Population	
Population en 2017	4 646
Densité au km ²	365 habitants/ km ²
Superficie en km ²	12,7
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1990 à 2017, en %	2,45 %
Par comparaison avec la communauté d'agglomération « Grand Lac » entre 190 et 2017	1,35 %
Logement	
Nombre total de logements en 2017	2 053
Agglomération	
Grésy-sur-Aix appartient à la communauté d'agglomération « Grand Lac » (28 communes)	76 684
Ville centre Aix-les-Bains	29 794
Unité urbaine	
Grésy-sur-Aix appartient à l'unité urbaine de Chambéry	174 833 habitants
Aire urbaine	
Grésy-sur-Aix appartient à l'aire urbaine de Chambéry	216 091 habitants

Grésy-sur-Aix est une ville en mouvement, en termes de croissance démographique et urbanistique, mais aussi au regard des flux (de l'hypermobilité de sa population et de l'intensité des flux journaliers sur la commune), dû à sa proximité avec Aix-les-bains et son accessibilité multimodale.

Sa population est en croissance constante depuis 1990, et plus forte que la moyenne de l'agglomération. Depuis 1990, Grésy-sur-Aix a gagné près de 2300 habitants : soit un solde positif (solde naturel + solde des entrées-sorties) équivalent à 85 habitants par an.



Evolution de la population entre 1990 et 2017

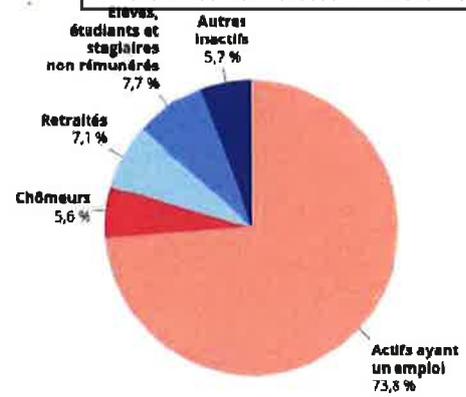


Part en pourcentage de la population pour chaque secteur géographique de résidence et par tranche d'âge

La jeunesse, en valeur absolue et relative, constitue un réel moteur de la commune et incite à des actions orientées vers et pour cette cible. En effet, la population locale est plus jeune que la moyenne nationale et que celle de la ville centre de l'agglomération. 25% de la population a moins de 20 ans (soit 1144 individus), 59% a entre 20 et 64 ans (soit 2662 individus), et enfin 16% a 65 ans ou plus (soit 739 individus).

La population est dans l'ensemble très dynamique, avec 80% des moins de 64 ans qui sont des actifs. Par ailleurs, alors que les catégories sociales sont « semblables » à la moyenne nationale, les revenus par habitant sont plus importants.

Une autre typologie de population présente en nombre sur la commune : celle des actifs non grésyliens. Néanmoins, ils restent très volatiles (absence en journée sur la commune, peu disponibles ou sur des horaires particuliers (entre midi et deux, les samedis et dimanches matin ou le soir après 18h)), mais aussi difficiles à fidéliser (multi-activité recherchée et à la carte de préférence).



Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Les actifs non-résidents sur Grésy-sur-Aix restent difficilement accessibles. La typologie d'emplois (commerce, industrie et BTP) n'induit pas d'important « temps disponibles » sur la commune, cela couplé à la problématique du déplacement obligatoire en voiture.

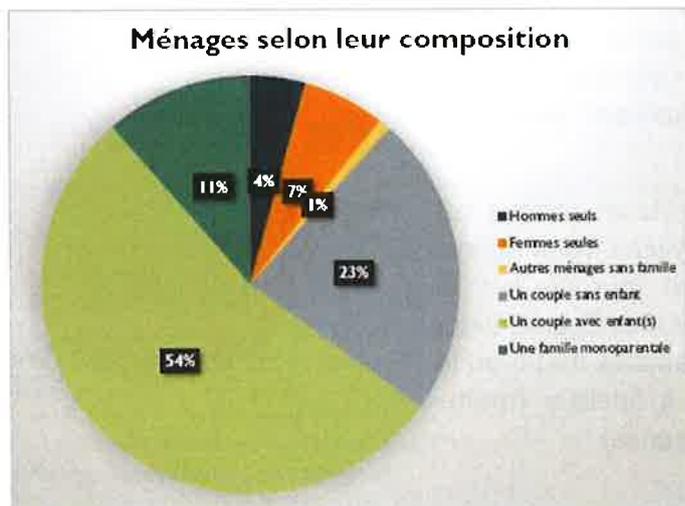
	Nombre	%	France %
Ensemble	1 718	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	5	0,3	1,6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	160	9,3	6,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	266	15,5	17,8
Professions Intermédiaires	438	25,5	25,9
Employés	492	28,6	27,9
Ouvriers	358	20,8	20,0

Emplois par catégorie socioprofessionnelle à Grésy-sur-Aix et au niveau national

Le public potentiel de la bibliothèque est donc en hausse, et la structure doit alors se développer pour répondre à la dynamique démographique de la commune. La bibliothèque doit prendre en compte la part conséquente de la jeunesse et des adultes actifs, qui représentent à eux deux près des trois quarts de la population grésylienne. Par ailleurs, la bibliothèque peut aussi cibler les personnes de plus de 64 ans, profitant de leur proximité avec la structure. Le public des actifs non grésiliens se rapprocherai plus difficilement de la bibliothèque.

• **Etablissements d'enseignement et de formation**

Les familles, elles aussi présentes en nombre et en croissance, constitue un public prioritaire pour la commune. En effet, la population est à dominante familiale : 88% des ménages sont un couple (avec ou sans enfant), ou une famille monoparentale. Par ailleurs, 65% de ces familles ont des enfants (44% avec 1 enfant, 43% avec 2 enfants, et 13 % avec 3 enfants ou plus).



Composition des ménages à Grésy-sur-Aix

	Nombre d'élèves
École maternelle 3 – 5 ans	146
École élémentaire 6 – 10 ans	315
Collège 11 – 14 ans	526 dont environ 230 Grésyliens

Population scolarisée sur la commune

	Nombre d'élèves
Lycées	146 sur 279 Grésyliens de 15 – 17 ans
Post-BAC	115 sur 279 Grésyliens de 18 -24 ans

Population scolarisée en dehors de la commune

Ainsi, pour satisfaire à l'accueil des enfants, 7 classes de maternelle et 13 classes de primaire sont actuellement ouvertes. Pour répondre aux futurs besoins d'accueil d'enfants en âge d'être scolarisés, la collectivité de Grésy-sur-Aix projette d'ouvrir de nouvelles classes élémentaires. Les travaux sont en cours dans les locaux de l'ancienne bibliothèque, jouxtant l'école primaire.

La commune dispose d'un collège accueillant les enfants de Grésy-sur-Aix et des communes environnantes situées sur les hauteurs de la commune. Les enfants scolarisés dans le secondaire sont rattachés au lycée d'Aix-les-Bains.

Prenant en compte ce public scolaire présent en nombre sur la commune, la bibliothèque tend à collaborer avec l'équipe enseignante et à être identifier comme acteur culturelle et éducatif auprès de ce public captif.

• Structures d'accueil petite enfance

Pour répondre aux besoins d'une population locale majoritairement familiale, la commune est aussi pourvue d'équipements municipaux d'accueil petite enfance variés. En effet, la commune dispose d'un multi-accueil « Frimousse », ainsi que d'un Relais Petite Enfance (RPE) « Les P'tits Loups » au service des assistantes maternelles du territoire (Grésy sur Aix, Brison St Innocent, Le Montcel, Pugny Chatenod, Trevignin et St Offenge). Un autre équipement municipal est ouvert aux enfants de moins de quatre ans et leurs proches, à savoir le LAEP « La porte d'à côté » (lieu d'accueil enfant parent).

En plus de ces trois structures municipales, deux micro-crèches privées viennent s'ajouter au maillage communal de la petite enfance : les crèches *Les P'tits lions* et *Les chrysalides*.

Les tout-petits sont donc un public potentiellement captif de la bibliothèque. Travaillant déjà auprès du multi-accueil et du RPE, elle contribue à développer leurs premiers rapports au livre et à la lecture.

• Structures d'accueil personnes âgées

La population âgée à Grésy-sur-Aix bénéficie d'un fort tissu relationnel (90 % des personnes interrogées déclarent pouvoir compter sur leurs familles, 41% sur leurs voisins et 39 % sur leurs amis). Ce lien social est essentiel pour prévenir des situations de dépendances mais aussi pour

accompagner la dépendance de la personne (faire les courses, venir à la bibliothèque) permet aussi de rompre le risque d'isolement des personnes âgées.

La bibliothèque contribue à renforcer ce lien par le service public, son ouverture et ses animations.

Un travail spécifique, mais informel, en direction des seniors existent en ce sens, et méritera d'être approfondi et formalisé en lien avec la politique d'agglomération de Grand Lac, via son CIAS, notamment gestionnaire des deux structures d'accueil de personnes âgées les Grillons (EHPAD) et, l'Orée du Bois (résidence autonomie) à Aix les Bains.

• Structures d'accueil personne en situation de handicap

La commune dispose sur territoire du Foyer de vie *Les Erables* (structure gérée par l'APEI, partenaire privilégiée de la commune), offrant un environnement de soins médicaux et sociaux pour les adultes handicapés qui ont une certaine autonomie, mais ne sont pas en mesure d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (structure spécialisée).

La crèche spécialisée attachée à cette structure travaille en partenariat avec les structures petite enfance communales (crèche notamment).

La prise en compte du handicap au sein des services municipaux, tant à travers l'accueil du public que l'inclusion au sein du personnel figure parmi les priorités de la municipalité.

La bibliothèque pourrait être porteuse d'une inclusivité à destination du public handicapé, et leur offrir un accès à la culture de proximité.

• Structures du champ social

Un ensemble de 7 associations participent à la cohésion sociale, au lien social, ainsi qu'à la solidarité sur la commune :

- ACAPIGA – Association Cantonale de Partenariat international
- ACEJ – Association de Communes Enfance Jeunesse
- Amicale du Sierroz
- APE – Association des Parents d'élèves
- Association des anciens combattants – FNACA
- Comité d'animation de Grésy-sur-Aix
- MNT73 Sébastien Tranchet

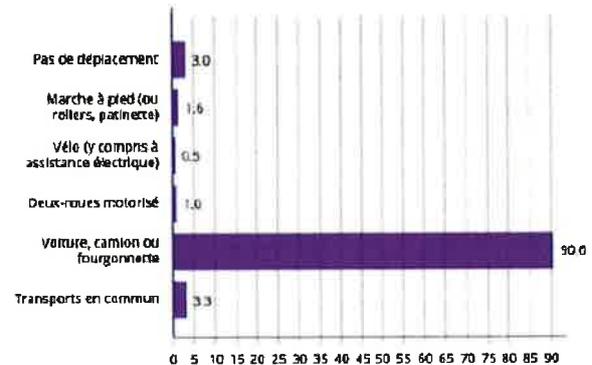
Cette dynamique associative pourrait être renforcée par une implication sociale de la commune via les orientations données à la future médiathèque Tiers Lieu.

• Présence d'entreprises, zones d'activités économiques

Les actifs grésyliens travaillent majoritairement à l'extérieur de la commune et sont donc absents en journée. Pour se rendre sur leur lieu de travail, ils utilisent très majoritairement leur véhicule personnel.

	2017	%
Ensemble	2 177	100
Travaillent :		
dans la commune de résidence	359	16,5
dans une commune autre que la commune de résidence	1 817	83,5

Lieux de travail des actifs grésyliens



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail

Avec près de 500 établissements actifs par secteur d'activité, la commune bénéficie d'environ 1400 postes salariés sur son territoire. Cette dynamique va se renforcer dans les prochaines années grâce à l'extension de la zone d'activité commerciale existante et de la création d'une nouvelle zone d'activité économique.

La typologie des secteurs d'activité offre des indications sur le profil des salariés par secteur et des modalités d'exercices de leur activité. Ces indications sont intéressantes lorsque l'on considèrera ces actifs « intramuros » à la commune comme des futures cibles de notre politique d'offre culturelle et d'animation.

La bibliothèque doit donc prendre en compte ce potentiel public d'actifs en augmentation, et penser son accessibilité ainsi que son offre au regard de leurs disponibilités notamment.

Postes salariés par secteur d'activités

	Total	%
Ensemble	1 391	100,0
Agriculture, sylviculture et pêche	14	1,0
Industrie	278	20,0
Construction	132	9,5
Commerce, transports, services divers	671	48,2
dont commerce et réparation automobile	343	24,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	296	21,3

• Tissu culturel de la commune

Les structures ou entreprises culturelles se trouvent essentiellement à l'extérieur, dans les communes environnantes. En effet, Grésy-sur-Aix jouit de sa proximité avec Aix-les-Bains qui lui donne accès à un vivier culturel conséquent.

Les structures culturelles sont la bibliothèque et les diverses associations culturelles de la commune.

La vie associative de Grésy-sur-Aix est représentée par une 30aine d'associations réparties en trois secteurs d'activité : culture, social et sport.

La commune compte 8 associations culturelles qui ont pour but de promouvoir les pratiques culturelles, artistiques et/ou patrimoniales et qui sont les suivantes :

- L'Atelier des arts : école d'art pluridisciplinaire et associative (musique, danse, théâtre et arts plastiques) couvrant le territoire savoyard de Grésy-sur-Aix, d'Entrelacs, de La Biolle et de Saint Ours.

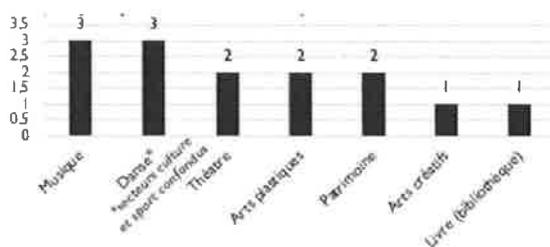
- Au cœur des Gorges du Sierroz : son objectif est de sauvegarder et furent un haut lieu du tourisme alpin.
- Coup de Théâtre : son objectif est de promouvoir l'enseignement et la diffusion du théâtre.
- Grésy Créatif : dédiée à l'apprentissage de tout loisir créatif
- Les sentiers de Grésy-sur-Aix : a pour objet le développement et la promotion des sentiers pédestres sur la commune de Grésy-sur-Aix.
- Loisirs Couleurs : propose des séances hebdomadaires de dessin et peinture
- So Jazz Quartet : son but est de promouvoir la pratique du Jazz amateur par l'implication dans des activités et prestations musicales du genre : Apéro-Concert , Dîner -Concert , Concert
- Terpsichore : ensemble vocal qui accueille tous ceux qu'intéresse un répertoire composé d'œuvres allant de la Renaissance à l' Epoque Contemporaine , en incluant les Gospels et le Jazz.

La Bibliothèque, bien qu'étant un service municipal avec un agent dédié, s'appuie aussi sur une équipe de 22 bénévoles qui s'impliquent au quotidien dans les activités de la structure.

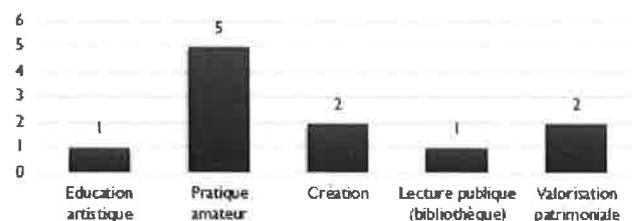
L'offre dans le secteur d'activité culturelle est très diversifiée, une bonne partie des disciplines artistiques étant accessible au public. En revanche, celles-ci relèvent principalement de la pratique amateur individuelle, ne générant que peu d'activités de création/diffusion, ou de façon marginale ou confidentielle. De plus, elles restent aussi restreintes aux disciplines classiques et ne proposent pas de disciplines singulières (comme le cirque, le cinéma, les arts visuels, les arts urbains, etc.).

Bien que les associations culturelles ne représentent qu'un peu plus d'un quart du tissu associatif grésylien, et que 17% des adhérents associatifs, l'ensemble des associations culturelles ont trouvé leurs publics. Grace à leur positionnement « grand public » et généraliste, elles affichent des effectifs au complet (très peu de places restantes) et rayonnent au-delà de Grésy-sur-Aix, puisqu'un adhérent sur deux d'une association culturelle est une personne qui vient de l'extérieur de la commune.

L'éducation artistique et culturelle est portée par une seule structure associative (l'Atelier des arts), alors que la pratique amateur (en danse, musique, théâtre) est fortement représentée. Par ailleurs, si certains spectacles ou représentations des structures culturelles peuvent être assimilés à la diffusion artistique, il ne s'agit pas pour ces associations d'une activité principale.



Nombre d'associations par discipline proposée



Nombre d'associations par activité proposée

Concernant les équipements mis à disposition des associations culturelles, seule 12% (454m²) de la surface affectée à la vie associative (3717m² au total) est consacrée au secteur culturel (en comprenant la bibliothèque).

Le tissu culturel associatif local représente un fort potentiel de partenariat et d'échange pour la bibliothèque, d'autant que ces associations sont très actives et attractives.

• Déplacements de population et réseaux de transports

L'emplacement actuel de la Bibli et plus encore de la future médiathèque au sein du tiers lieu, pierre angulaire du « Cœur de Vie », a été choisi après une réflexion s'étalant sur plusieurs années. Il s'est imposé car se situe à la croisée des jonctions des différents hameaux de la Commune et qu'il se trouve, surtout, à proximité immédiate de nombreux modes doux, alternatifs à la voiture individuelle. Ces mobilités sont existantes mais surtout, en cours de développement par la Commune ou l'Agglomération. Ainsi le quartier qui sera développé laissera une moindre place à la voiture.

Train : liaisons pour Lyon, Aix-les bains, Annecy, Chambéry, Grenoble, Valence. La Gare de Grésy-sur-Aix est à 10 minutes à pied du site. Un parking relais vient d'être livré améliorant le pôle gare. En parallèle, l'Agglomération Grand Lac réfléchit, en lien avec Grand Chambéry, le Département et la Région, à un « RER Métropolitain » avec des TER mieux cadencés et plus nombreux. La Gare de Grésy-sur-Aix est dans le périmètre d'étude

Bus dans le réseau de transport en commun Ondéa : 8 lignes de bus desservent Grésy-sur-Aix, permettant une liaison directe avec les communes voisines d'Aix les bains, mais aussi avec les autres communes limitrophes suivantes toutes les 15 minutes : Aix-les-bains, Moux, Pugny-Chatenod, Le Montcel, Trévignin, St Offenge.

Service de mobilité à la demande « Mobéa » sur le territoire Grand Lac : depuis l'arrêt le plus proche de chez soi, Mobéa connecte facilement aux points d'intérêts majeurs du territoire. Le service « Mobéa pour tous » fonctionne lui d'adresse à adresse au sein des 28 communes de Grand lac, et est réservé aux personnes qui présentent, à minima, un handicap reconnu à 80% d'invalidité

Autoroute A41 : liaisons pour Lyon, Genève, Annecy, Chambéry et Grenoble.

Véloroute et réseau cyclable : La Bibli et le « Cœur de vie » se localise à moins de 5 minutes à vélo de la future Véloroute des 5 lacs reliant Annecy > Rumilly > Entrelacs > Aix-les-Bains puis Chambéry et Technolac en voie verte entièrement sécurisée et artère principale du schéma directeur vélo de Grand Lac. Un autre axe à vélo majeur est aujourd'hui en cours de développement vers un nouveau parc d'activités économique (PAE des Sources – 500 emplois) et le Nord d'Aix-les-Bains.

Marche à pied : Les lecteurs actuels de la Bibli et futurs habitants du « Cœur de vie » pourront (presque) tout faire à pied. En effet, le site est à 10 minutes à pied de la plus importante zone commerciale du Nord de l'Agglomération, des commerces de proximité, des mobilités douces et du plateau administratif (écoles, Mairie, crèche etc...).

b. L'environnement bibliothéconomique

• Présence d'autres bibliothèques sur le territoire

Les bibliothèques des communes voisines sont les suivantes :

- Bibliothèque d'Aix-les-Bains
- Bibliothèque d'Entrelacs
- Bibliothèque de Pugny-Chatenod

Par ailleurs, l'agglomération Grand Lac compte sur son territoire d'autres communes suivantes :

- Bourget-du-lac
- Bourdeau
- Brison-Saint-Innocent
- Drumettaz-Clarafond
- Mouxy
- Viviers-du-lac
- Voglans

Les communes de Voglans et d'Entrelacs projettent elles-aussi l'ouverture de nouvelles médiathèques.

Le projet d'Entrelacs vise à ouvrir un bâtiment Tiers-lieu, comprenant une médiathèque et une salle de spectacle. Les échanges entre Grésy-sur-Aix et Entrelacs ont permis de concevoir leurs projets respectifs dans une perspective de complémentarité de besoins, en distinguant un lieu de création et un lieu de diffusion. Les médiathèques de ces deux communes trouveront chacune leur public dans leur secteur géographique de proximité comme c'est déjà le cas actuellement.

Par ces deux équipements pensés simultanément, c'est aussi une nouvelle dynamique, une nouvelle cohésion et une synergie inédites des acteurs locaux qui s'amorcent, via des partenaires communs tels que l'association l'Atelier des Arts, reconnue Etablissement d'Enseignement Artistique au titre du Schéma Départemental, intervenant de manière complémentaire sur les deux équipements.

• **Existence ou non d'un réseau de bibliothèques, formel ou informel**

Il existe un réseau informel entre les bibliothèques du secteur Grand Lac, auquel prend part la bibliothèque de Grésy-sur-Aix : des temps de rencontres sont ponctuellement organisés pour échanger entre professionnels sur les pratiques et actualités de chacun. Gardant un contact privilégié par mails, les bibliothécaires du secteur participent à la diffusion et à la valorisation des actions culturelles menées par leurs collègues.

Par ailleurs, la bibliothèque de Grésy-sur-Aix, du fait de son partenariat avec Savoie-Biblio, intègre le réseau des bibliothèques de Savoie, et participe voir coorganise des événements en collaboration avec plusieurs bibliothèques du département.

2. La bibliothèque actuelle

Éléments descriptifs :

- **Date de création de l'équipement, surface en m2,**



Implantation géographique des équipements communaux et autres

A sa création en 1996, la bibliothèque occupait une partie de l'espace disponible à la Maison des associations avant d'être déplacée à l'occasion de sa municipalisation, dans les locaux attenant à l'école élémentaire 227 Allée Antoine de Saint-Exupéry.

En novembre 2022, au terme d'une réflexion sur son patrimoine bâti et l'étude de différents scénarios le Conseil Municipal a validé la proposition issue de son schéma directeur des bâtiments visant notamment la création de salle de classes dans l'ancienne bibliothèque et la relocalisation dans l'ancienne maison des associations, située au 1647 Route des Bauges et rénovée à cet effet. Cette évolution transitoire mais qualitative constitue un préalable à la création de la médiathèque au sein du futur tiers lieu.

- **Accessibilité et normes de sécurité**

La Bibliothèque bénéficie d'un parking privé, accessible aux visiteurs de la structure. Par ailleurs, ses nouveaux locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à la rampe d'accès extérieur. Néanmoins, l'espace intérieur relativement réduit peut rendre difficile l'accessibilité à certains rayonnages en fauteuil roulant.

La Bibli est un établissement recevant du public mis aux normes de sa catégorie à l'occasion du transfert de 2022, et suivi par le service technique. Les contraintes du lieu actuel limitent la réalisation du présent projet que la future médiathèque permettra de réaliser pleinement.

- **Tarifs**

Les tarifs d'abonnement à la bibliothèque diffèrent pour les habitants de la commune et les habitants des communes voisines.

Pour les habitants de la commune :

- Gratuit jusqu'à 16 ans
- 6 euros pour les étudiants (sur présentation d'un justificatif)
- 6 euros pour les détenteurs de la carte atout jeunes
- 12 euros pour les adultes

Pour les habitants des communes voisines :

- 6 euros pour les enfants jusqu'à 16 ans
- 12 euros pour les détenteurs de la carte atout jeunes
- 24 euros à partir de 16 ans

• Horaires d'ouverture

Actuellement la bibliothèque est ouverte 5 jours par semaine pour tous les publics, soit 13h30 :

Mardi : 16h-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h30-18h

Vendredi : 16h-18h30

Samedi : 10h-12h30

En dehors de ces horaires d'ouverture, la bibliothèque est accessible aux publics spécifiques (crèches, Relais Assistantes Maternelles, scolaires) : 35% du temps dédié à l'accueil de ces publics captifs.

Les ouvertures au public sont assurées par les bénévoles avec la présence de la responsable de la bibliothèque, ou par la responsable seule.

Bien que les temps d'ouverture tout public soient restreint, l'étendue des jours d'ouverture ainsi que les temps dédiés à l'accueil de publics spécialisés permettent de rendre accessible la bibliothèque au plus grand nombre.

Planning Bibliothèque

Utilisation : Mardi à samedi
amplitude horaires : de 8h30 à 19h

Ouverture tout public
 Accueil spécifique et/ou travail interne des agents et bénévoles

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8:00							
8:30							
9:00							
9:30							
10:00							
10:30							
11:00							
11:30							
12:00							
12:30							
13:00							
13:30							
14:00							
14:30							
15:00	Fermeture						Fermeture
15:30							
16:00							
16:30							
17:00							
17:30							
18:00							
18:30							
19:00							
19:30							
20:00							
20:30							
21:00							
21:30							
22:00							
22:30							

- **Composition de l'équipe : Nombre d'ETP salariés par catégorie (A, B, C), nombre de bénévoles**

L'équipe est composée :

- D'un agent de catégorie B pour 1 ETP, au poste de responsable de la Bibliothèque
- De 22 bénévoles qui contribuent, pour l'équivalent d'1,10 ETP, aux différentes activités du service : permanences, participation au désherbage, rangement, équipement des documents, participations aux animations, etc.

L'investissement de l'équipe de bénévoles, venant d'horizons différents, sont diverses, contribue au développement de la bibliothèque actuelle mais aussi à la construction de la future médiathèque Tiers-lieu.

• Politique documentaire

La politique documentaire suit actuellement, tout publics confondus, les orientations suivantes :

- Assurer une offre représentative de l'actualité littéraire
- Compléter les séries de bandes dessinées et romans déjà proposées par la bibliothèque
- Compléter les fonds nouvellement créés (depuis 2022): jeux de société (bénéficiant d'un budget propre) et mangas
- Être à l'écoute du public en répondant au mieux à leurs suggestions d'acquisition
- Proposer l'ensemble des ouvrages des sélections et prix littéraires auxquelles participe la bibliothèque

Ces cinq axes orientent les acquisitions actuelles de la bibliothèque.

La Bibliothèque complète son fonds grâce à son partenariat avec Savoie-Biblio, qui lui permet de répondre favorablement à la majorité des demandes des lecteurs, d'accéder à des outils d'animation et supports multimédias complémentaires (livres audios) et de proposer de nouveaux services grâce au volet E-médias.

• Services numériques

La bibliothèque est informatisée avec le SIGB Nanook (de la société AFI) et propose un portail documentaire comprenant : un Opac, un accès au compte lecteur et quelques ressources (liste de nouveautés et dossiers thématiques). Le portail reste cependant sommaire, peu intuitif et donc peu plébiscité par les lecteurs.

L'équipement informatique est constitué de 4 postes :

- 2 postes dédiés au prêt-retour
- 2 postes dédiés au travail en interne (un pour la responsable et un disponible pour les bénévoles)

Un poste informatique ainsi que le wifi seront bientôt mis à disposition du public.

• Politique d'action culturelle

La politique d'action culturelle de la bibliothèque repose sur une dynamique interne mais aussi partenariale, prenant place dans ses locaux comme dans ceux des partenaires actifs de la structure. Elle vise à toucher une majorité de publics, afin de contribuer activement à la proposition culturelle de proximité, et de plébisciter la bibliothèque auprès de ses non publics.

Les animations proposées en 2022 ont été les suivantes, selon les types de publics cibles :

- Pour tout public :

- 1 projection documentaire avec rencontre du réalisateur dans le cadre de l'opération « Chemins des Toiles » : la projection s'est déroulée dans l'auditorium du Collège de Grésy-sur-Aix, du au manque d'espace et de matériel adéquat à la bibliothèque.
- 6 expositions (avant le déménagement) : 3 expositions photos, 1 exposition sur le Bois à la scie à Chantourner, 1 exposition de l'Association Grésy-Créatif, 1 exposition thématique sur le Japon.
- Participation à des évènements collectifs : La fête du printemps (avec le service Espaces verts)
- 1 Concert audition de la classe de violons de l'Atelier des Arts

- Pour les adultes :
 - Club lecture adultes : 1 fois tous les 2 mois
 - Participation aux prix littéraires : prix *Rosine Perrier* et Festival du Premier Roman.
 - Accueil d'un auteur de la sélection littéraire de la FACIM (en partenariat avec la Bibliothèque d'Aix-les-Bains)

- Pour les enfants :
 - Club lecture Kids (7-11 ans) : 10 rencontres dans l'année
 - Des animations autour d'albums et de kamishibais
 - Atelier créatif proposée par l'Association Grésy-Créatif
 - Bib' en fête : spectacles, ateliers et jeux pour la période de Noël
 - Participation au Prix *La Vache qui lit*

- Pour les tout-petits :
 - Raconte-moi une histoire (6 mois- 4ans) : lectures d'albums
 - Participation à l'Opération Premières Pages

- Pour les scolaires :
 - Accueil de toutes les classes : prêts aux élèves et lectures à voix haute
 - Accueil méridien : de janvier à octobre 2022 (pas de possibilité à la suite du déménagement)

- Pour le Pôle Petite Enfance (Relais Petite Enfance et Multi-accueil)
 - Accueil ou visite sur place, pour un temps lecture

Par le biais d'une offre d'animation diversifiée, la bibliothèque propose des actions récurrentes ou ponctuelles, multidisciplinaire, permettant de fidéliser ou de capter de nouveaux publics, mais aussi de développer son réseau de partenaire.

• Principaux partenariats

La programmation annuelle des animations est rythmée par des partenariats avec divers acteurs municipaux, départementaux et associatifs :

- Ecoles maternelle et primaire : programmation annuelle de visites à la bibliothèque pour les classes volontaires. Concertation autour des thématiques étudiées durant l'année, pour proposer des lectures à voix haute en lien avec le programme. Préparation de malles de livres thématiques sur demande. Participation à des évènements en commun.
- Service Espace Vert : contribution de la Bibliothèque à l'un des évènements du service.
- Pôle Petite Enfance (RPE et Crèche) : interventions régulières pour lectures à voix haute et co-organisation de spectacles.
- Association Grésy-créatif : accueil de leur exposition de fin d'année et animations d'ateliers à la bibliothèque par les bénévoles de cette association.
- Association Atelier des Arts : accueil en juin 2022 d'une audition de violon dans la bibliothèque. Partenariat plutôt développé jusqu'en 2022 mais ralenti dû au déménagement et à la réduction de la surface.
- Collectif Atout-Jeunes : signature d'une convention et proposition de tarifs réduits sur présentation de la carte (pour les extérieurs) et relais au sein de leur réseau jeunesse de notre participation. Intégration à une dynamique territoriale axée sur les thématiques de l'enfance et de la jeunesse.
- Lectures Plurielles, FACIM, Festival du livre d'Hermillon, Festival au Bonheur des Mêmes : en lien avec Savoie-Biblio, participation et valorisation de leurs actions culturelles.
- Savoie-Biblio : Signature d'une convention socle permettant des prêts pour compléter les collections, un soutien et des conseils professionnels, ainsi qu'une implication facilitée dans les différents projets du territoire.
- Autres Bibliothèques des communes voisines

Principaux éléments statistiques

• Fréquentation

La bibliothèque a comptabilisé le passage de 6098 personnes à la bibliothèque en 2022.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Classés	396,00	114,00	388,00	228,00	364,00	60,00	1,00	2,00	6,00	4,00		11,00	1 574,00
Collectifs	78,00	29,00	60,00	28,00	3,00	3,00	1,00	2,00	2,00	2,00	2,00	1,00	211,00
Particulier	605,00	541,00	759,00	522,00	661,00	552,00	375,00	222,00	578,00	423,00	467,00	393,00	6 098,00

Figure 1 Tableau de fréquentation mensuelle par typologie de public

La fréquentation a connu une baisse lors de la période estivale, mais aussi en octobre et novembre, consécutivement à la fermeture temporaire de l'équipement. Celle-ci est repartie à la hausse avec la captation de nouveaux publics liés à la nouvelle implantation (à suivre dans les mois à venir).

	< 15	15 - 65	>= 65	Total
Aix-les-Bains	5,00	8,00	0,00	13,00
Brison-Saint-Innocent	14,00	5,00		19,00
Chainaz-les-Frasse	2,00			2,00
Chambéry		1,00		1,00
Entrelacs	11,00	3,00		14,00
Epersy	7,00	4,00	1,00	12,00
Grésy-sur-Aix	499,00	179,00	64,00	742,00
La Biolle	24,00	15,00	4,00	43,00
Le Montcel	34,00	16,00	3,00	53,00
Mognard	4,00		1,00	5,00
Moux	2,00		1,00	3,00
Pugny	1,00			1,00
Saint-Germain la Chambott			1,00	1,00
Saint-Offenge	19,00	4,00	2,00	25,00
Saint-Ours	8,00	6,00	2,00	14,00
Trévignin	16,00	11,00		27,00

La bibliothèque a compté 981 inscrits ayant un abonnement en cours de validité en 2022, ce comptage ne prenant pas en compte les classes d'élèves.

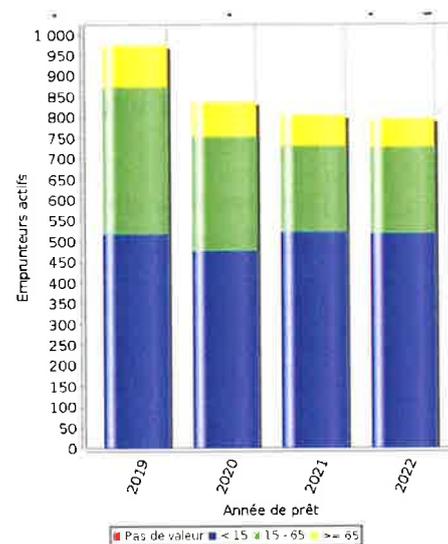
Le nombre d'abonnés grésyliens est important : 742 grésyliens sont abonnés, soit 19.5% de la population de la commune a possédé un abonnement en 2022. Ce chiffre est en forte hausse par rapport à 2021.

Il s'explique par une reprise d'activité normale post covid et par une attractivité des services de la bibliothèque. La qualité de l'accueil et la diversité de la collection sont désormais reconnues par la population.

Parmi les abonnés, 239 viennent de communes extérieures, notamment de communes limitrophes (Aix-les-Bains, Brison-Saint-Innocent, Epersy, La Biolle, Le Montcel, Pugny et Trévignin), ou de communes possédant une bibliothèque (Aix-les-Bains, Intercommunalité Entrelacs (Albens, Epersy, La Biolle, Mognard), Chambéry). Ils représentent presque 1/4 des abonnés.

Parmi ces abonnés, nous pouvons nous intéresser au nombre d'abonnés actifs, qui ont donc emprunté au moins une fois au cours de l'année. Ces derniers étaient au nombre de 806 en 2021, et ont légèrement baissé en 2022, avec 797 emprunteurs actifs. L'écart entre le nombre d'abonnés et les emprunteurs peut s'expliquer par la création de carte individuelle et non par famille. Il y a des cartes dans une fratrie qui ne sont parfois pas utilisées.

Nous pouvons par ailleurs constater que les moins de 15 ans (519 emprunteurs) représentent les 2/3 des emprunteurs actifs, le dernier tiers étant majoritairement représenté par les 15-65 ans (208 emprunteurs) et peu par les plus de 65ans (70 emprunteurs).



Emprunteurs actifs par tranche d'âge et par années de 2019 à 2022

	Pas de valeur	< 15	15 - 65	>= 65	Total
2019		518,00	355,00	103,00	976,00
2020	1,00	476,00	276,00	85,00	838,00
2021	1,00	522,00	207,00	76,00	806,00
2022		519,00	208,00	70,00	797,00

• Nombre de prêts,

Les 797 emprunteurs actifs ont un peu moins emprunté cette année. Cela peut être lié à la fermeture fin août pour congés estivaux (comme l'année précédente) et surtout la fermeture pour le déménagement. Cette coupure de 15 jours suivie d'un temps de reprise lent pour les usagers explique peut-être ce creux.

En effet, les usagers ne sont pas revenus tous de suite dès la réouverture. Il y a aussi quelques personnes qui sont venues voir, curieuses, qui ont testé avant de vraiment revenir.

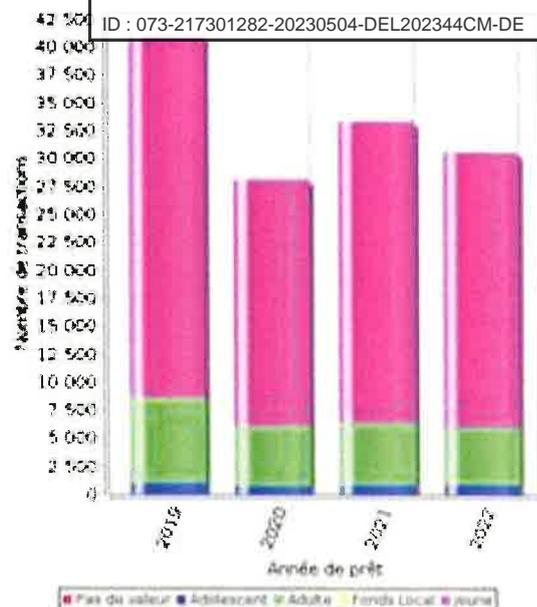


Figure 3 Evolution des prêts par section et par année

	Pas de valeur	Adolescent	Adulte	Fonds Local	Jeune	Total
2019	7,00	1 047,00	7 429,00	145,00	32 401,00	41 029,00
2020	10,00	773,00	5 233,00	84,00	22 087,00	28 167,00
2021	6,00	865,00	5 487,00	71,00	26 958,00	33 387,00
2022	30,00	907,00	5 051,00	43,00	24 600,00	30 631,00

• Budget d'acquisition

Un budget acquisition (investissement) : 5 000€

Un montant de 1 000€ exceptionnel s'est rajouté dû à la vente des livres désherbés (800 documents).

Par ailleurs, un budget de 400 euros est alloué à l'achat de jeux de société.

• Collections (données volumétriques)

	Adolescent	Adulte	Jeune	Total
Cartes/Atlas		3,00	2,00	5,00
CD		54,00	127,00	181,00
Cédérom	1,00	1,00	4,00	6,00
DVD	2,00	28,00	30,00	58,00
Jeux	1,00	1,00	40,00	42,00
Livre imprimé	632,00	2 900,00	4 627,00	8 159,00
Livre multi-supports		7,00	53,00	60,00
Périodique	44,00	228,00	307,00	579,00
Tapis de comptine		1,00	6,00	7,00
Textes lus		53,00	22,00	75,00

Figure 4 Le fonds documentaire proposé au public au 31/12/2022

Les chiffres présentés dans le tableau sont l'état de la collection après le désherbage. L'équipe a désherbé 7 056 documents (livres et CD confondus) en 2022, dans la perspective du déménagement de la bibliothèque en fin d'année.

Le fonds documentaire proposé correspond davantage aux attentes du public.

Au rayon jeunesse environ 4 500 documents ont été retirés et ont été donnés aux écoles.

La bibliothèque disposait d'un fonds documentaire jeunesse important du fait de la proximité avec les écoles. De nombreuses thématiques redondantes ont ainsi trouvé leur place à l'école.

3. Forces et faiblesses

	En faveur	En défaveur
Interne	<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - attractivité auprès de publics extérieurs à Grésy-sur-Aix - animations diversifiées, qui mettent en résonance plusieurs formes d'expression artistique et culturelle : peinture, cinéma, musique, etc. - communication multiple autour de la bibliothèque - forte implication de l'équipe de bénévoles à l'activité de la bibliothèque - bonne image auprès du public 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - absence « d'informations chaudes » car pas de kiosque à journaux - essentiel des acquisitions tournées vers le livre imprimé : pas image moderne de la structure - offre numérique et audiovisuelle limitée (faible offre documentaire et portail documentaire obsolète) - une superficie trop petite, pour les animations
Externe	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement des partenariats locaux - Possibilité de conquérir de nouveaux publics à la suite de son déménagement dans un autre quartier, en cours de mutation et proche d'un axe de communication très fréquenté - Facilité d'accueil dans les futurs locaux. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évolution des usages vers des supports digitaux et des contenus différents ? - Baisse des financements locaux et nationaux en faveur de la culture et de la lecture publique ?

B – LE PROJET

1. Présentation du projet

Le projet de nouvelle médiathèque résulte de l'étude de positionnement culturel menée par le groupement EPIDOTE/DECALOG en 2021.

En effet, au regard de l'évolution connue et prévisionnelle de la commune sur les plans démographique et socio-économique, la nouvelle équipe municipale a cherché à définir une politique culturelle et d'animation structurante. Le groupement EPIDOTE/DECALOG fut alors mandatée pour programmer et cadrer la politique culturelle à développer, au regard d'une étude approfondie de l'existant. Cette étude mobilisa notamment les différents acteurs culturels de la commune : la bibliothèque et les diverses associations.

Trois ambitions à satisfaire se sont alors dessinées :

1. Répondre aux besoins essentiels de la commune
2. Satisfaire les besoins de la commune avec un haut niveau de service
3. Elargir l'offre culturelle et associative sur la commune

Ces ambitions se traduisent par :

- Une feuille de route fixant les objectifs politiques en actions à réaliser à court, moyen et long terme, validé par son comité de pilotage et retenue par la municipalité.
- La création d'un bâtiment multifonctionnel, pôle associatif culturel et musical, comme pierre angulaire de cette politique et accélérateur de ce développement culturel, sous forme de tiers-lieu.

La bibliothèque, devenant médiathèque, sera alors un élément structurant de ce nouveau Tiers-lieu. Elle intégrera ainsi un bâtiment plaçant l'humain au centre de ses priorités, et aspirant à être un espace vecteur de sociabilités et d'initiatives collectives.

2. Les objectifs de la future médiathèque

a. Bassin desservi et public cible

Les populations desservies seront en priorité les habitants de Grésy-sur-Aix et des communes limitrophes, notamment celles ne disposant pas d'offre de lecture publique (Trévignin, Le Montcel) ou dont la structure la plus proche pourrait être celle de Grésy-sur-aix (Epersy et St Ours).

Les publics venant de l'extérieur pour travailler ou faire usage des services proposés sur la commune seront aussi des publics à capter pour la nouvelle médiathèque. Intégrée au sein du nouveau bâtiment Tiers lieu, elle cherchera aussi à attirer les divers usagers du bâtiment, à savoir ceux de l'espace du lieu de vie, du pôle associatif et du pôle musique et image.

Les publics cibles seront les suivants :

- Les adultes et parents : en effet, 59% de la population grésyenne a entre 20 et 64 ans.

- Les enfants et les jeunes : déjà un public privilégié de la bibliothèque, les plus grands jusqu'au lycée, scolarisés ou non sur la commune.
- Les seniors : ces derniers, certes proportionnellement minoritaires sur la commune, sont aussi à prendre en compte de par leur implication dans la vie associative de la commune, mais aussi au regard des besoins et de l'accompagnement culturel, numérique et humain dont ils sont demandeurs.

Par ailleurs, le quartier de la Sarraz qui accueillera la future médiathèque sera lui aussi assujéti à restructuration. Ce quartier nouveau sera empreint de mixité sociale, avec la construction de nouveaux logements sociaux (30%). La bibliothèque devra aussi répondre aux attentes de ce nouveau public prioritaire.

b. Les missions de la médiathèque tiers lieu

Via une offre documentaire et des actions culturelles diversifiées et adaptées à la population, les missions de la future médiathèque seront les suivantes :

Renforcer l'attractivité de la bibliothèque

- En confortant son rôle de pôle de ressources autour de la littérature, de l'acte de lire et de l'acte d'écrire
- En proposant des collections et des animations variées et actualisées
- En favorisant la participation des publics

Favoriser l'accessibilité au savoir

- En favorisant l'inclusion numérique et la formation tout au long de la vie
- En développant des collections multisupports, et en prenant en compte les publics éloignés ou en situation de handicap.
- En cultivant le goût de la lecture dès le plus jeune âge

Positionner la structure comme un véritable lieu de vie, de partage et d'innovation

- En favorisant l'accessibilité horaire de la bibliothèque
- En proposant un espace accueillant : par un accueil individualisé de qualité et le confort de la bibliothèque
- En favorisant les rencontres intergénérationnelles entre usagers
- En multipliant et en imaginant des liens et des actions transversales entre les services et les différents acteurs culturels et associatifs locaux

La médiathèque pourra ainsi développer une offre spécialisée en lien avec le pôle son et image, les salles associatives et le lieu de vie/bistro. Son intégration au cœur du tiers lieu positionne la médiathèque comme un outil innovant, unique sur le territoire et répondant à une forte demande, toujours en progression.

3. Les moyens mis en œuvre

a. Un nouveau bâtiment

La future médiathèque s'intégrera à un projet global de Tiers-lieu culturel, comprenant trois autres espaces : un espace de vie avec un café bistrot associatif, un pôle associatif et un pôle création musique et image. Le projet totalise 1240 m², répartis entre un rez-de-chaussée et un R+1 partiel. Le bâtiment s'insérera dans le nouveau cœur de vie, à l'interface entre le futur parvis, les nouveaux îlots de logements, et le parc urbain et paysager des berges du Sierroz. Il s'agira d'un bâtiment le plus ouvert possible, pour favoriser les échanges et les idées.

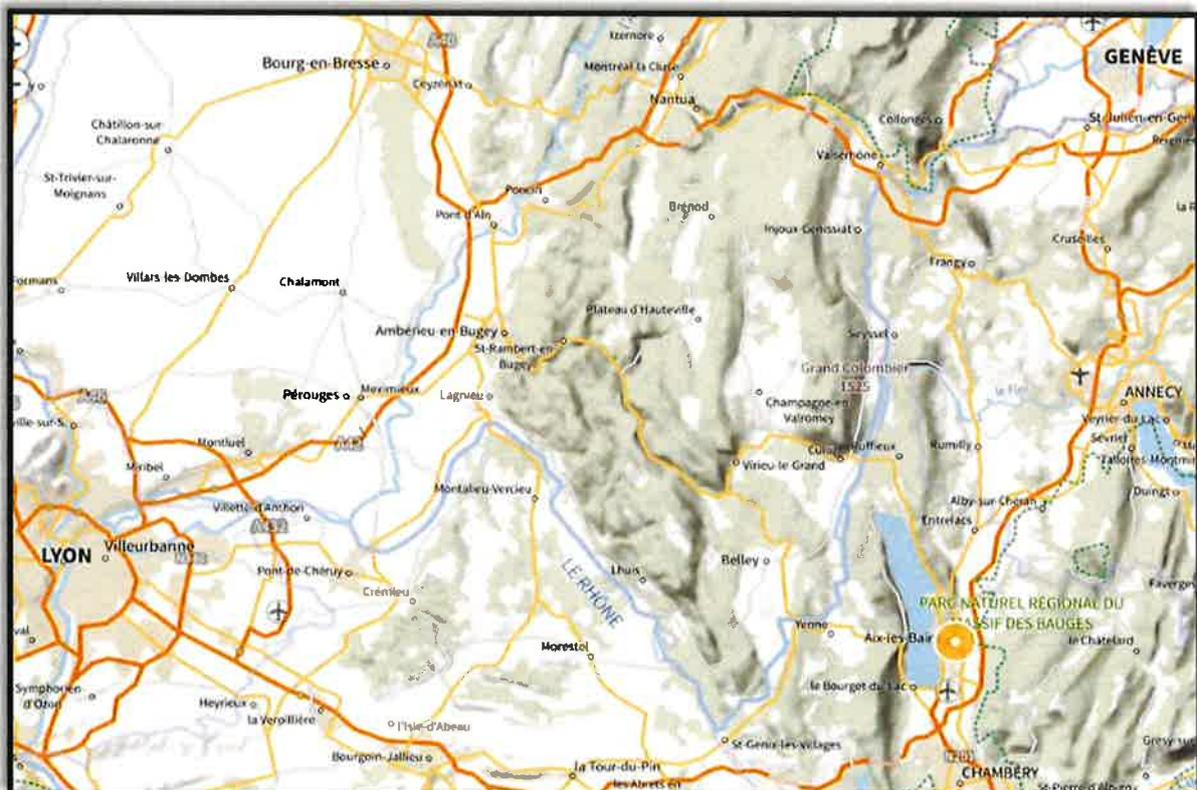
• Choix du site d'implantation

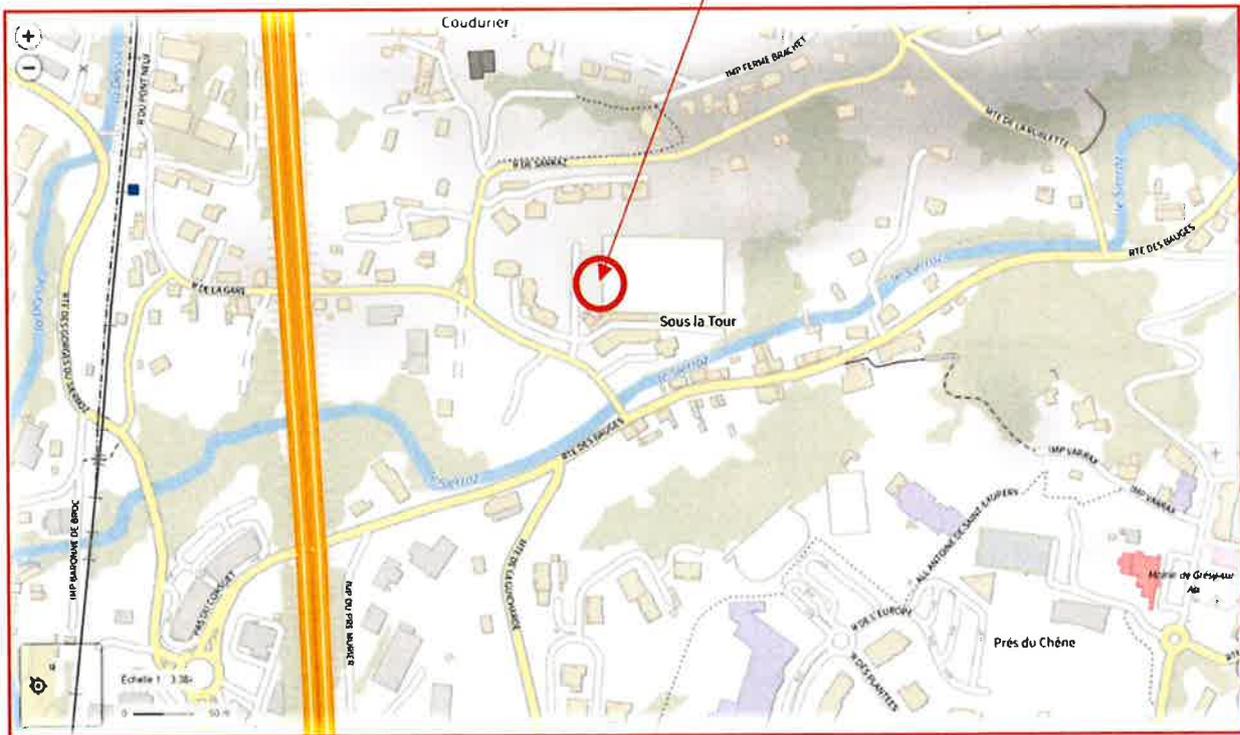
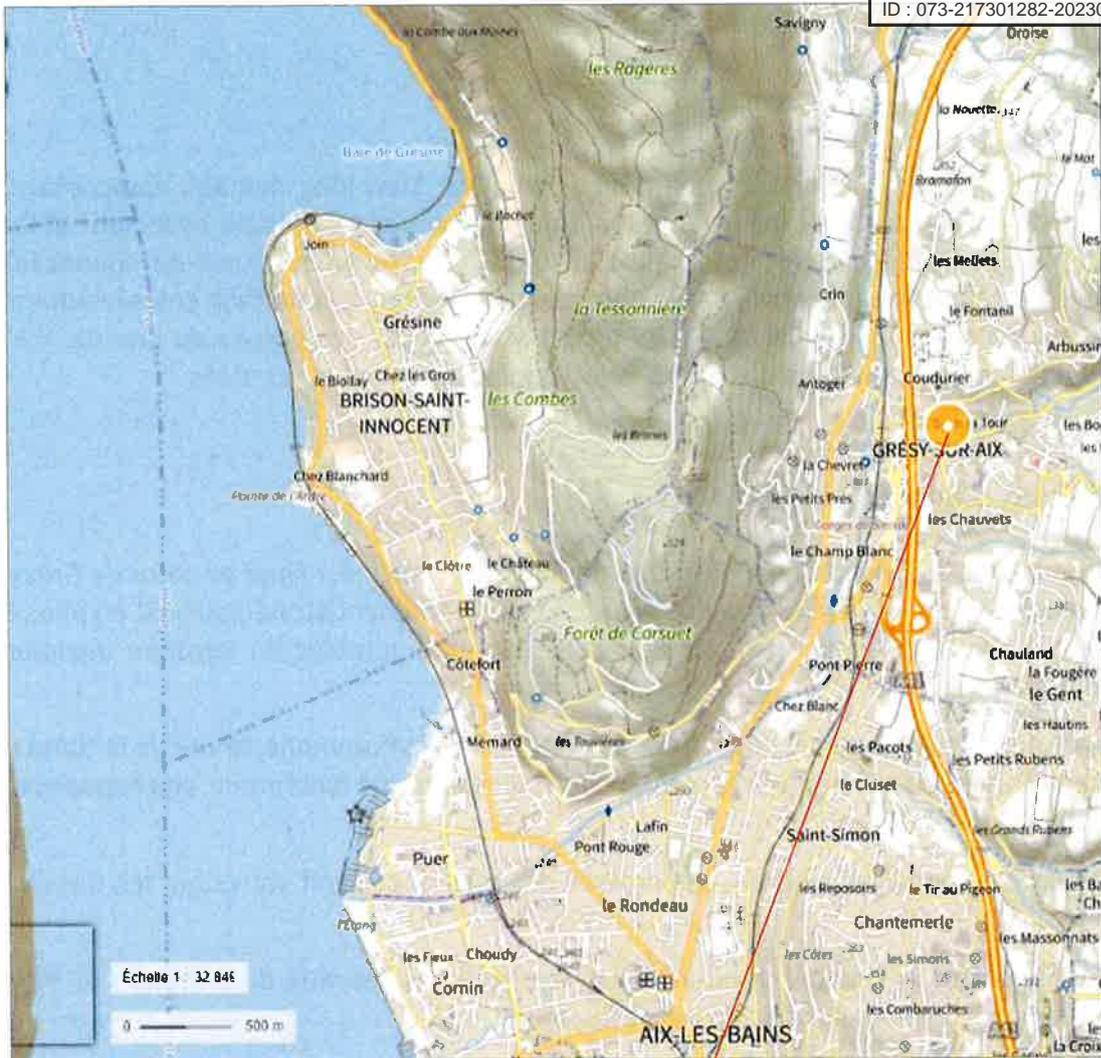
Le site retenu pour la réalisation de ce nouvel équipement public est situé au cœur de Grésy-sur-Aix et du projet urbain « nouveau cœur de vie ». Ce positionnement stratégique est en phase avec la géographie locale, où convergent les flux et les attentes durables du territoire communal et supra-communal.

Situé à un point de convergence des différents quartiers de la commune, le site de la Sarraz a été retenu pour le projet visant à faire émerger une nouvelle centralité fédératrice, aux espaces mixtes et aux fonctions partagées.

Plus largement ce positionnement « à la croisée des chemins », voit converger les dessertes et les flux :

- locaux, point bas de la Commune où se rejoignent tous les réseaux de transport et mobilités douces (pédestres, cyclables, rails, bus, covoiturages).
- - départementaux, à la charnière des espaces ruraux (Albanais, Bauges et contreforts) et urbains (bassin Aix-les-Bains/Chambéry)





Vue aérienne du quartier « La Sarraz » actuel, périmètre du nouveau projet urbain paraît en bleu :



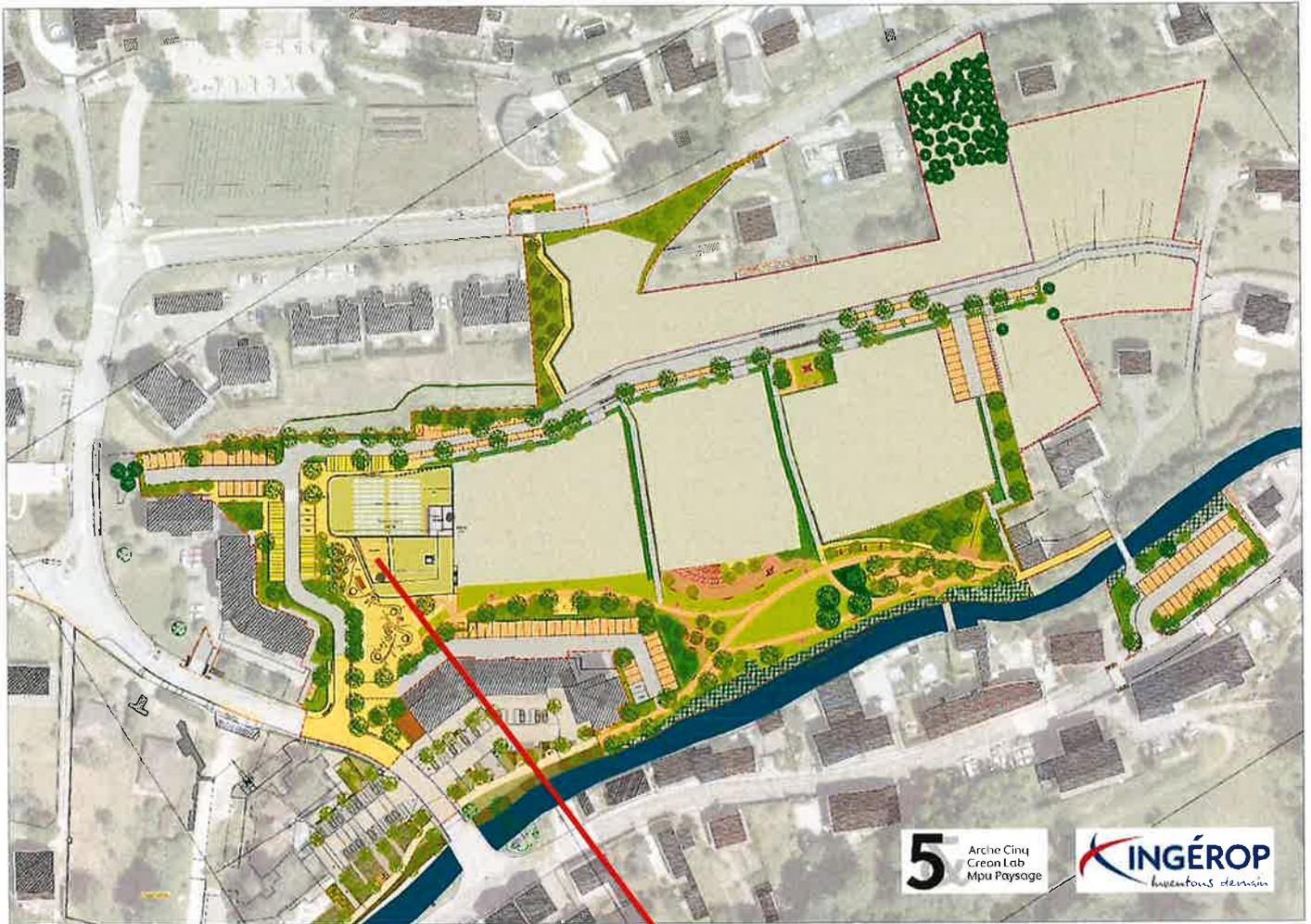
Au creux de la vallée du Sierroz, ce périmètre est borné au sud par la route des Bauges, et au nord par la rue de la Sarraz.

Le nouveau bâtiment prendra place en entrée de quartier, dans le prolongement de plusieurs aménagements, extensions naturelles du bâtiment en été :

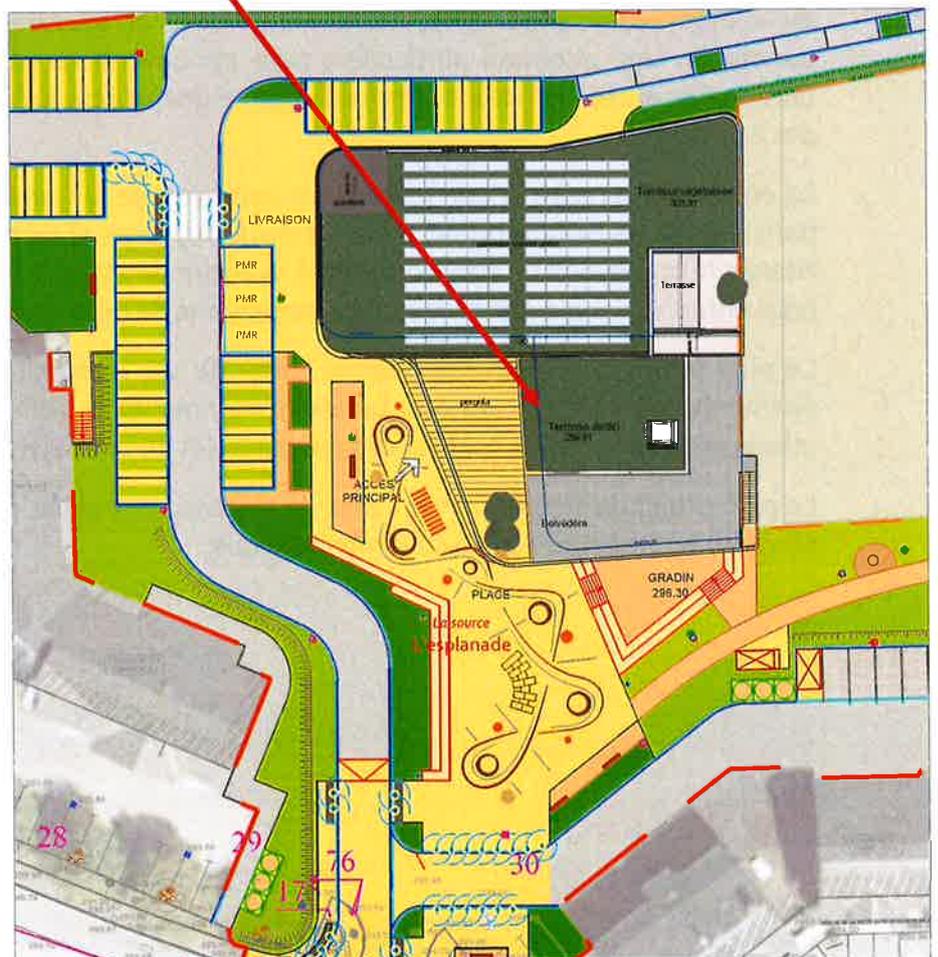
- **La construction d'une esplanade comme porte d'entrée** : Elle permettra l'accès et la mise en scène du « tiers-lieu ». Modulable, multifonctionnelle et animée, elle accueillera des événements ponctuels. Une attention particulière sera apportée à sa végétalisation et plusieurs éléments graphiques au sol viendront rythmer l'espace de manière ludique (parcours vélo pour les jeunes, par exemple).
- **La création d'un parc urbain** comme poumon vert de la Commune : La volonté est d'affirmer ce parc comme un espace public ouvert, arboré, paysager et de détente. Le tout, longeant le Sierroz. Nous y retrouverons un parcours santé, une aire de street workout, un verger public ou des jeux pour enfants. Sans oublier un espace engazonné de détente et ombragé.

Le plan projet du « nouveau quartier cœur de vie » détaillé ci-dessous permet de préciser le positionnement de ce nouveau bâtiment communal. Il prend place au cœur du principal pôle urbain communal, à la « croisée des chemins » et du bien-vivre ensemble visé par la municipalité.

Le plan projet du « cœur de vie » détaillé ci-dessous permet de préciser le positionnement de ce nouveau bâtiment et de la future médiathèque.



Médiathèque
au sein du tiers lieu,
Pierre angulaire
du nouveau « Cœur de vie »



- **Les objectifs principaux de ce projet architectural**

Parmi les caractéristiques essentielles de ce bâtiment, nous trouverons :

- **la priorité donnée à la relation humaine**, à la rencontre et aux échanges visibles dès l'entrée dans le bâtiment par l'espace commun de vie sociale. Par la mixité des usages de ce nouvel équipement public les générations et les publics du territoire (lecteurs, amateur de musique, bénévoles d'associations, professionnels de musique et de la culture...) se rencontreront, et permettront ainsi un renforcement des liens sociaux de proximité et l'émergence de nouvelles actions collectives.
- **l'idée d'un lieu d'habitudes (un « second chez soi »)**, créateur de communautés inclusives, ouvertes sur les autres et connectées aux services de proximité. La localisation et la configuration du lieu favorisera un accès aux services et une animation inclusive, accessibles à tous et tenant compte de la diversité des publics. La participation des usagers aux actions socioculturelles rendues possibles dans ces nouveaux espaces favorisera le lien social, accompagné par la Commune.

C'est donc à travers ce nouveau bâtiment, les usages qu'il regroupe et l'animation qui en sera faite que pourra se développer une lutte contre l'isolement social et de nouvelles formes de solidarité intergénérationnelle.

Les enjeux pour ce nouveau bâtiment sont donc :

- Un lieu identifié par tous, ouvert à tous, un nouveau point de repère au sein de la commune,
- Un lieu fédérateur, vivant, favorisant le brassage des publics, la rencontre,
- Un équipement hybride, décloisonné, flexible pour permettre une grande diversité d'usages,
- Un équipement plus "capable" que le strict besoin actuel pour permettre une montée en gamme de l'offre culturelle et associative,
- Une architecture accueillante, confortable, généreuse, vertueuse, soigneusement insérée dans le tissu urbain et végétal du nouveau "cœur de vie".

- **La bibliothèque dans ce projet architectural – voir plans et perspective en annexe**

Bien que l'organisation spatiale soit encore en réflexion, nous pouvons déjà identifier les différents espaces structurant de la future bibliothèque répartis comme suit :

Médiathèque	330 m ²
Locaux partagés mobilisables	345 m ²

	APD mars 2023	
	Nb locaux	SU totale
ACCUEIL		37,3
Sas Accueil	1	11,3
Sanitaires publics	2	26,0
LIEU DE VIE - ACTION CULTURELLE		155,4
Espace d'action culturelle	1	53,5
Stockage mobilier et matériel animation	2	15,8
Lieu de vie esprit "bistrot"	1	66,8
Office	1	19,3
MEDIATHEQUE		329,8
<i>Places de consultation</i>	<i>PM (lieu de vie)</i>	
Points prêts et retours	1	29,9
Boîtes de retours	1	0,4
Univers jeunesse	1	83,3
<i>Présentation documents en libre accès</i>		
<i>Places de consultation</i>		
Univers adultes / ados	1	75,4
<i>Présentation documents en libre accès</i>		
<i>Places de consultation</i>		
Univers documentaires	1	55,2
<i>Présentation documents en libre accès</i>		
<i>Places de consultation</i>		
Univers musique et image	1	46,7
<i>Présentation documents libre accès</i>		
<i>Places de consultation</i>		
Borne de consultation catalogue	1	1,1
Espace public numérique (EPN)		PM
Espace d'animation jeunesse		PM
Espace d'action culturelle		PM (mutualisé)
Espace de travail	1	9,3
Bureau responsable médiathèque	1	11,5
Espace réception / atelier traitement des documents	1	16,9
Stockage admin des associations	1	5,6
GESTION DE LA STRUCTURE & LOCAUX PERSONNEL		59,4
Bureau direction	1	14,2
Bureau double chargé de projet / régisseur	1	18,0
Salle de pause personnels	1	13,0
Vestiaire personnel d'entretien	1	4,2
Sanitaire personnels	1	3,5
Local ménage et stockage produits d'entretien	1	4,6
Local ménage relais	1	1,9
TOTAL SU MEDIATHEQUE		581,8
ESPACES EXTERIEURS	Projet	
Inclus au marché		
Patio médiathèque	1	93

Des espaces complémentaires, comme le hall d'accueil et les salles (lieu de vie), seront communs à l'ensemble du bâtiment.

Par ailleurs, les espaces extérieurs du bâtiment (les terrasses et le patio), ainsi que l'espace de vie pourront être utilisés comme lieu de consultation par les lecteurs, mais aussi être assujettis à l'organisation d'action culturelles temporaires par la bibliothèque.

Les salles associatives pourront accueillir également des représentations, des spectacles, des animations ou encore des temps de travail collectifs afférents à la médiathèque.

b. Les horaires d'ouverture futurs

Au regard des préconisations de la DRAC Rhône-Alpes en termes d'ouverture au public, la bibliothèque prévoit d'étendre ses horaires et ainsi proposer 20h d'ouverture tout public.

Bien que cela soit encore en discussion, voici à titre indicatif quelles pourraient être les horaires hebdomadaires d'ouverture tout public :

Lundi : Fermé

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h – 12h / 14h – 18h

Jeudi : 16h - 18h30

Vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 9h – 12h / 13h30 – 17h

Dimanche : Fermé

L'extension de ces horaires visera à augmenter l'accessibilité des services proposés par la bibliothèque, en étendant sur 5 jours ses horaires d'ouverture tout public, et en proposant une journée complète d'ouverture le samedi, afin de cibler les actifs de la commune et les familles. Le but étant que la bibliothèque ne soit plus un lieu de passage, mais un lieu où l'on veille et où l'on puisse rester.

b. Les services au public – Prise en compte des non publics actuels, développement des politiques d'action culturelle, tarification

• Les services qui seront proposés par la bibliothèque

Les services suivants seront repensés, améliorés, ou nouvellement créés pour répondre aux attentes du public :

- **La consultation sur place et en distanciel.** Dans la perspective d'identifier la bibliothèque comme un véritable lieu de vie et non plus comme un lieu de passage, toute l'offre documentaire proposée par la bibliothèque sera accessible sur place: du matériel spécifique comme des liseuses, des casques, lecteurs cd/dvd et autres seront mis à disposition pour proposer un accès direct aux collections. Les espaces seront pensés pour accueillir confortablement les lecteurs. Par ailleurs, l'hybridité des collections via le numérique favorisera les consultations à distance.

- **L'offre et le prêt de documents.** Ces derniers seront facilités grâce à disposition : banque de prêt et de retour, mais aussi automates de prêt. En effet, un système RFID sera mis en place pour faciliter la circulation des documents, notamment pour les usagers.
- **Un soutien à la recherche documentaire :** la bibliothèque proposera un accès sur place au catalogue en ligne, pour proposer au public une recherche autonome ou accompagnée par l'équipe de la bibliothèque.
- **La réservation** de documents
- **Boîte de retours** des documents : sa conception sera pensée pour accueillir davantage de documents et assurer leur non-détérioration lors des retours.
- **Un espace de travail :** bénéficiant d'une pièce à part entière, cet espace s'offrira aux travaux individuels et de groupe.
- **Un accès internet :** la bibliothèque proposera des postes informatiques en nombre, mais aussi une connexion wifi étendue pour cibler un public internaute, venant à la bibliothèque pour ce service particulièrement.
- **Le portail documentaire :** sa refonte permettra de faciliter la mise en valeur de l'actualité de la bibliothèque (animations et collections), mais aussi l'accès au compte lecteur pour les abonnés, au catalogue en ligne et aux diverses ressources. Il est question d'en faire un outil numérique efficace et complémentaire pour la bibliothèque et les usagers.
- **La politique documentaire**

Les collections seront constituées du fonds de la bibliothèque actuelle, et seront enrichies par de nouvelles acquisitions, en vue de répondre aux besoins des publics et d'en capter de nouveaux, comme les actifs et les adolescents.

En amont du déménagement de la bibliothèque dans ses locaux actuels, l'équipe de la bibliothèque avait effectué un grand travail de désherbage des collections, afin de mettre de côté les ouvrages vieillissants et plus d'actualité.

Pour maintenir l'attractivité de la nouvelle médiathèque à court et long terme, la bibliothèque renouvellera régulièrement ses collections. De plus, elle associera les lecteurs, mais aussi les partenaires usagers de la structure pour répondre à leurs attentes dans certains domaines spécifiques.

Dans un premier temps, la bibliothèque continuera à proposer aux lecteurs un suivi de l'actualité littéraire à destination de tous les publics, et cherchera aussi à enrichir ses collections de classiques littéraires, le tout dans le but de proposer un socle littéraire à la fois de référence et tourné vers la production contemporaine.

Par ailleurs, d'autres fonds spécifiques seront à développer :

- **Le fonds mangas :** en constitution depuis 2022, il sera à enrichir, notamment pour capter le public jeune, adolescent, mais aussi adulte.
- **Le fonds jeux de société :** constitué depuis 2022 avec des jeux à destination des jeunes et disponible au prêt, il sera à compléter pour étendre l'offre, auprès des familles et des adultes notamment.
- **Le fonds langues étrangères :** à constituer, il comprendra des méthodes d'apprentissage et de la littérature en langues étrangères. Ce fonds pourra être constitué en concertation avec les enseignants de langues des établissements scolaires de la commune, notamment le collège. Il

s'agira aussi de faire résonner la position transfrontalière du département que de répondre aux réalités multiculturelles.

- **Le fonds adapté, comprenant des livres audio, gros caractères et dys :** à développer, ce fonds permettra d'ouvrir les collections aux publics en situation de handicap ou faire découvrir de nouveaux modes d'appréhension de la littérature.
- **Les revues et journaux :** à développer. Il sera question d'augmenter et diversifier les revues auxquelles est abonnée la bibliothèque, mais aussi de s'ouvrir à la presse écrite, afin de proposer aux lecteurs des informations chaudes et être un diffuseur de l'actualité locale et nationale. Des rotations par thématique parmi les titres de revues permettront de dynamiser l'offre. Cela permettra d'engager des fréquentations plus récurrentes de la bibliothèque.
- **Le fonds CD et DVD en streaming :** Après le désherbage, le fonds s'est considérablement réduit et ne propose que quelques cd de comptines et dvd documentaires. Il sera question, dans la nouvelle bibliothèque, de proposer une offre exhaustive et récente par de nouveaux supports en phase avec les usages actuels (musique et films en streaming à la demande, par le biais de plateformes telles que *diMusic* ou *Médiathèque numérique*). Cela permettra de cibler de nouveaux publics, aussi bien adultes que jeunes.

Ces fonds spécifiques, les nouvelles acquisitions, ainsi que les nouveaux ouvrages prêtés par Savoie-Biblio seront mis en avant sur des présentoirs ou espaces dédiés afin de valoriser les collections et leur enrichissement continu. Par ailleurs, des tables thématiques et autres sélections seront mis en place pour favoriser la mise en valeur et la circulation des documents.

• Politique d'animation

Les animations proposées par la bibliothèque seront à destination de tous les publics, et chercheront à rassembler autour de propositions diversifiées. Pour cela, la bibliothèque sera à l'écoute de ses usagers et favorisera les partenariats avec les différents acteurs locaux, aussi bien associatifs, scolaires, municipaux que départementaux. Les partenariats traditionnels menés directement par la bibliothèque ou via le soutien de Savoie-Biblio se poursuivront.

La politique d'animation de la future bibliothèque visera à :

- **Positionner la bibliothèque comme un véritable lieu de partage** (lectures, atelier d'écriture, lié au développement d'un "kiosque" avec de la presse quotidienne...)
- **Profiter du Tiers-Lieu pour créer une "bibliothèque innovante" :** nouveaux rdv, lien avec associations locales, nocturnes...
- **Développer une offre éducative et culturelle à destination des écoles** de Grésy-sur-Aix avec par exemple l'organisation de rencontres d'auteurs et/ou d'illustrateurs.

La bibliothèque continuera de proposer de la médiation quotidienne autour des collections, mais aussi des animations récurrentes et ponctuelles.

Le détail des animations à proposer est encore en discussion et mobilisera fréquemment les lecteurs et les partenaires pour identifier les envies et les possibilités de chacun. Cependant, nous pouvons déjà dessiner trois grands axes de déploiement des animations :

- **La valorisation des collections :** ces dernières insuffleront la mise en place d'animations (comme les clubs lectures pour adultes et enfants déjà proposés actuellement, mais aussi des après-midi ou soirées jeux, des projections, etc.)

- **Le soutien de proximité à la formation et à l'éducation culturelle numérique** : la bibliothèque proposera des outils de médiation culturelle diversifiés pour faciliter l'apprentissage et l'accès aux connaissances (comme des expositions sur des thématiques diverses, des ateliers d'accompagnement numériques, etc.)
- **Valoriser l'actualité et la création contemporaine de toute discipline culturelle**, en s'appuyant sur les partenariats avec les autres utilisateurs du Tiers-lieu : il s'agira d'être force de proposition ou d'accueillir des acteurs de la culture pour échanger autour de leur pratique, mais aussi de s'adonner à l'expérimentation (comme l'accueil d'un auteur "jeunesse-manga" suivi d'un atelier initiation au dessin proposé par une association, ou encore une nocturne avec initiation au théâtre).

Les animations prendront place dans la bibliothèque, mais des actions hors les murs pourront être menées plus fréquemment. Dans la bibliothèque, en plus des espaces de consultation qui pourront être aménagés pour accueillir certaines animations, le mobilier mobile qui sera choisi pourra lui aussi être déplacé au besoin, pour certains événements ponctuels. Par ailleurs, en dehors de son espace, la bibliothèque pourra s'implanter dans d'autres espaces du bâtiment (lieu de vie, terrasse, patio, etc.) pour des événements ponctuels, mais aussi à travers la commune (exemple : lecture à la bibliothèque puis balade à la découverte des sentiers communaux (en lien avec une association locale).

• Tarification

Une réflexion sur la politique tarifaire est engagée pour atteindre les objectifs précités en faveur des publics visés.

c. Les moyens financiers : budget d'acquisition, budget d'action culturelle

Le budget d'acquisition doublera d'ici 2026, soit la première année complète d'ouverture dans le tiers-lieu, passant de 5000 euros à 10000 euros par an. Ce budget revu à la hausse permettra de mettre en œuvre la politique documentaire évoquée précédemment.

Dépenses	2023	2024	2025	2026
Personnel	92 500 €	92 500 €	150 000 €	187 500 €
Médiathèque (2,5 ETP)	40 000 €	40 000 €	65 000 €	90 000 €
Direction / Animation (2 ETP)	45 000 €	45 000 €	75 000 €	85 000 €
Entretien (0,5 ETP)	7 500 €	7 500 €	10 000 €	12 500 €
Charges générales	12 500 €	28 000 €	38 500 €	67 000 €
Fluide, énergie	3 000 €	5 000 €	10 000 €	15 000 €
Prestations techniques bâtiments	1 000 €	1 000 €	10 000 €	15 000 €
Fournitures diverses	1 000 €	1 000 €	4 000 €	7 000 €
Petit équipement	1 000 €	1 000 €	1 500 €	5 000 €
Fonds médiathèque	5 000 €	5 000 €	9 000 €	10 000 €
Prestations animations/réception	1 500 €	15 000 €	4 000 €	15 000 €
TOTAL DEPENSES	105 000 €	120 500 €	188 500 €	254 500 €

d. L'équipe à venir

La bibliothèque actuelle fonctionnement avec 1 Equivalent Temps Plein (ETP) de catégorie B et 1.1 ETP bénévoles (formés par Savoie Biblio). A terme, ce fonctionnement progressera fortement avec le projet de médiathèque en mobilisant 3.85 ETP (dont la vingtaine de bénévoles actuels) :

Type de poste	Cat.	Cadres d'emplois indicatifs/	Fiche métier CNFPT	ETP dédiés
Directeur ou directrice des équipements et programmation culturelle, associative et sportive	A	Attaché ou conservateur territorial	C4A/01, C4D/11	0.2
Responsable de la médiathèque	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, animateur territorial	C4B/03 C4B/04	1
Chargé d'animation et de projet culturel	B	Assistant de conservation	C4A/02	0.05
Agent de bibliothèque , chargé d'accueil et d'animation	C	Adjoint territorial du patrimoine	C4B/06	1
Agent d'accueil , de surveillance et d'entretien du patrimoine	C	Adjoint territorial d'animation		0.5
Bénévoles				1.10

Cette organisation n'est pas encore arrêtée et fait l'objet d'une réflexion pour évoluer à travers le projet de service joint.

De manière plus transversale, la médiathèque bénéficiera de l'encadrement et du support des services ressources habituels (direction générale, ressources humaines, techniques, communication ...).

Ces moyens sont largement complétés par l'investissement quotidien des élus en charge du dossier à commencer par Monsieur le Maire, l'Adjointe à la culture, l'Adjoint à la vie associative et à l'animation, l'Adjoint aux Travaux, le Conseiller délégué à la prospective, ainsi que la vingtaine de bénévoles engagés au quotidien aux côtés de la responsable de la médiathèque.

e. Communication envisagée

La bibliothèque bénéficiera d'une communication étendue, toujours via les relais municipaux (site internet de la mairie avec la page dédiée à la structure, l'affichage en mairie des programmes

mensuels d'animations, des articles et une valorisation de ses actions (Le Grésy'lien). Par ailleurs, via son portail documentaire, la bibliothèque pourra relayer directement auprès de son public, autour de ses collections et de ses animations, via cet outil.

f. Calendrier de mise en œuvre

Les recrutements de personnel pour la bibliothèque interviendront courant 2024-2025, et les 1ères actions permettant d'enclencher le projet culturel seront mises en place dès l'ouverture de la médiathèque en juillet 2025.

CONCLUSION

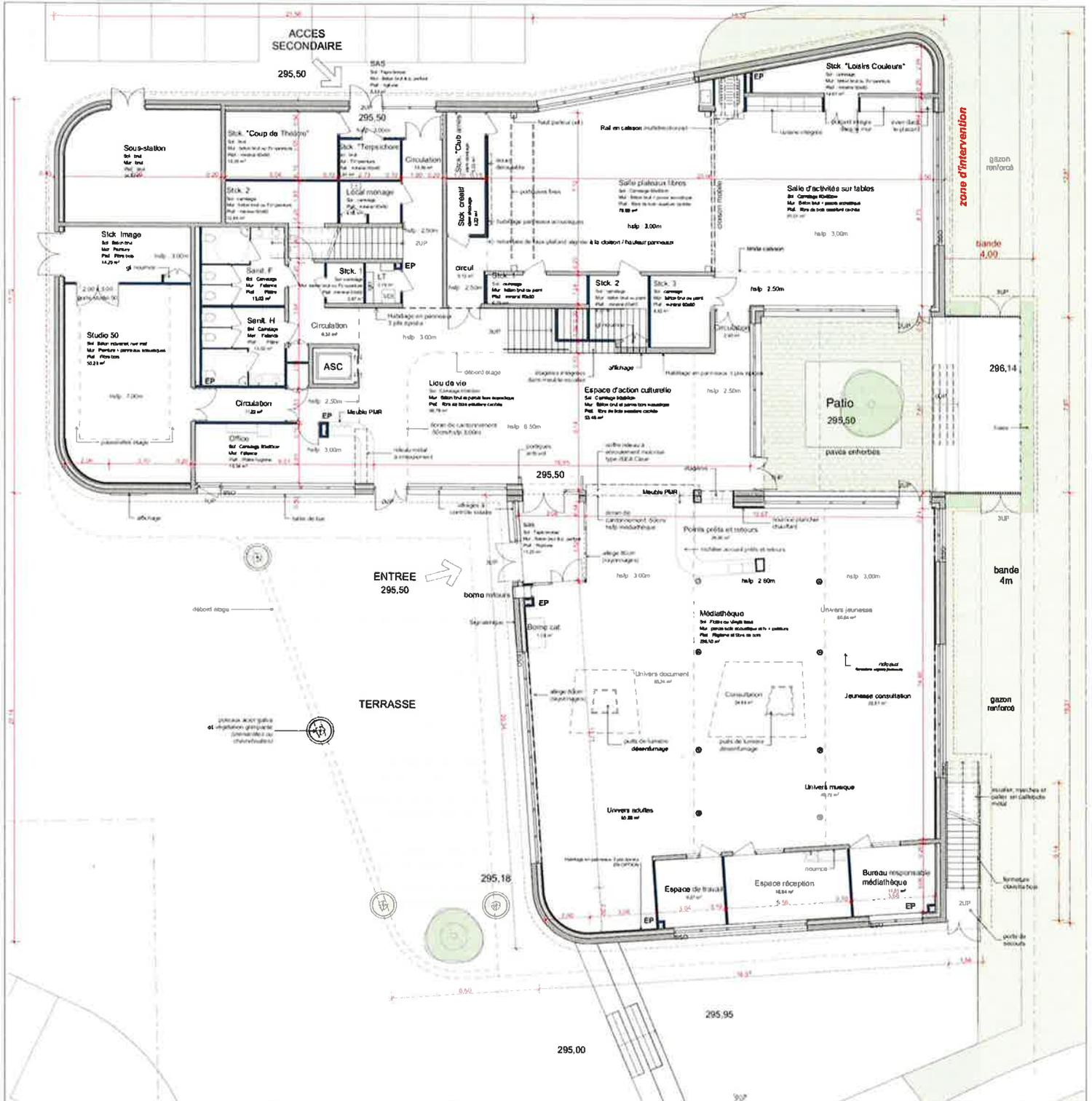
La formalisation de ce premier PCSES concrétise l'ambition de la municipalité de se doter d'un équipement culturel moderne, une médiathèque innovante à rayonnement supracommunal, ouverte à tous les publics et toutes les cultures, notamment par son articulation fonctionnelle aux espaces de vie, pôle associatif et pôle son & image. En outre il expose la volonté de penser cet équipement comme un nouveau lieu de vie et de rencontres, en l'animant d'un projet clair et partagé, par une équipe en lien avec les usagers et partenaires, dans toute leur diversité.

C'est dans cet esprit qu'est conçu le PCSES de la future médiathèque de Grésy-sur-Aix, nourri des échanges et études aboutis depuis 2020 dans le champs culturel, éducatif et social, en lien avec les partenaires concernés tant au niveau communal que départemental et au-delà.

Ce projet traduit un processus d'écriture et d'adaptation collectives aux enjeux de son temps et de son territoire. Il évoluera jusqu'à l'ouverture de la médiathèque, en réponse aux objectifs précités et selon les moyens disponibles, à l'aune des échanges à venir.

Annexe - Plans de la médiathèque, au sein du vers nord

REZ DE CHAUSSEE



DESCRIPTIF DES ESPACES

Au rez-de-chaussée, la médiathèque ouverte sur le hall, et les autres espaces (bistrot, pôle associatif, pôle musique et image) constitue le marqueur culturel et principal espace d'accueil du tiers lieu.

Elle marque l'entrée du public et permet ainsi une accessibilité et une proximité au service, en orientant prioritairement le public vers elle.

Le hall associé à la lecture et à la médiathèque (positionnement large des bornes de contrôle), constituera un espace d'action culturelle accueillant des expositions d'œuvres d'art d'artistes professionnels et d'amateurs, en lien avec la programmation culturelle de la commune. Cet espace orientera visuellement et physiquement, directement le public vers la médiathèque en complément de l'entrée dédiée. Il permettra la rencontre des œuvres avec les habitants, en s'ouvrant à tous les publics, tournés vers l'accueil de la médiathèque.

L'organisation intérieure du projet reste très simple et permet une identification claire des différentes entités avec un accès principal côté Sud et un accès secondaire au Nord pour les associations.

Le hall d'entrée est disposé au centre du « L » pour une distribution efficace. Mitoyen avec le lieu de vie et la médiathèque, il offre une lecture immédiate du fonctionnement de l'équipement.

Suite aux échanges avec l'architecte conseil de la DRAC, l'agencement de l'entrée de l'équipement a été revu pour en améliorer encore la lisibilité et fonctionnalité. Le sas est positionné à l'angle du plan, à l'interface du lieu de vie en double hauteur et l'espace en simple RDC de la médiathèque. Ce positionnement est naturel et évident : le sas reste bien visible depuis le parvis extérieur et la terrasse, et il s'inscrit dans le volume plus "bas" de la médiathèque. Il se positionne en articulation entre le lieu de vie et médiathèque. Une partie de mur plein permet la mise en place d'une signalétique qui en renforce la lisibilité :



Vue du sas d'entrée depuis la terrasse

Le sas a été agrandi avec le déplacement de la banque d'accueil d'en arrière-plan. Cette banque de prêt s'installe naturellement dans le prolongement visuel du sas. **Cette position centrale permet une surveillance aisée de la médiathèque, mais également du lieu de vie.**

La transparence de l'entrée offre une lisibilité du fonctionnement de l'équipement et un repérage facile, avec à gauche le lieu de vie, et à droite la médiathèque. Cette double entrée offre un usage multiple, en fonction des ouvertures des différentes entités.

L'ouverture entre la médiathèque et le lieu de vie reste large et confortable. Le meuble arrondi de la banque de prêt répond à celui du bar dans le lieu de vie, faisant écho au ruban de la façade extérieure qui s'enroule en l'étage.

La séparation entre le lieu de vie-Espace d'action culturelle et la médiathèque a été largement décroisonnée pour offrir une grande perméabilité d'usage, fluidifiant les échanges et favorisant les interactions.

Le lieu de vie-Espace d'action culturelle se positionne dans le prolongement de la place publique, en s'ouvrant sur la terrasse du bistro. Ce lieu de vie dispose d'une double hauteur, offrant un volume généreux et bien éclairé. Ce vide central permet une lecture simple du fonctionnement de l'équipement avec une vue sur l'ensemble des pôles, et l'escalier central qui distribue l'étage. **L'espace d'action culturel s'implante dans la continuité du lieu de vie, formant un ensemble unique qui s'ouvre à l'Est vers le patio.**

Ainsi, les trois espaces en rez-de-chaussée de l'équipement forment un continuum spatial qui offre des volumes et des ambiances différentes tout en favorisant au maximum la perméabilité entre ces espaces.

L'aménagement du lieu de vie intègre par exemple un escalier « mobilier » pour disposer des revues ou livres, incitant à la lecture et au décroisonnement entre les locaux.



Vue du lieu de vie-Espace d'action culturelle avec la médiathèque et sa banque de prêt sur la gauche



Le lieu de vie-Espace d'action culturelle depuis le coin « bar », avec vue sur la terrasse extérieure



La médiathèque se développe côté Sud du bâtiment, sur un niveau unique, selon un plan proche du carré d'environ 18m de côté. L'espace se présente comme un vaste plateau avec uniquement deux files centrales de poteaux pour garantir un maximum de modularité dans l'aménagement

A l'intérieur, le bois blond sera également largement présent, en h pour amener une touche chaleureuse et permettre de traiter l'acoustique interne des espaces (panneaux en trois-plis d'épicéa pleins ou perforés selon les préconisations de l'acousticien).

Le mobilier sera choisi dans une gamme de rayonnages classiques pour médiathèque type DPC (ou équivalent) : <https://dpc.fr/>

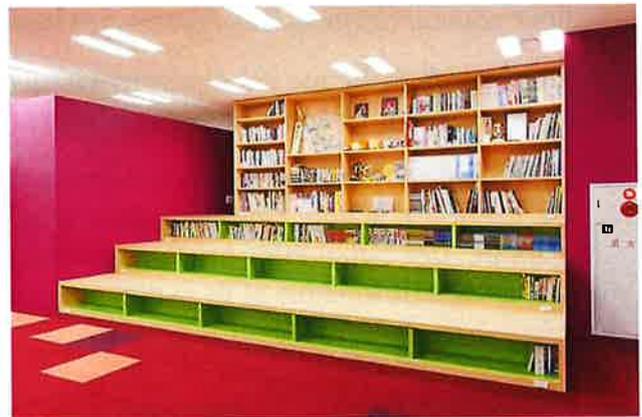
L'utilisation de rideaux permettra d'identifier et d'isoler une zone pour le coin « enfants ». De même, un mobilier spécifique, de type gradins en bois, offrira des postures diversifiées aux petits.



Ex. : étagères DPC gamme Magistea (médiathèque de Sallanches)



Exemple rideaux pour séparation du coin enfants



Exemples de mobiliers « gradins » pour les enfants

